



DÉFI

**L'ALTERNATIVE
POUR IXELLES !**

*Programme élections
communales 2024*

SOMMAIRE

Introduction **2**

Ixelles plus propre **4**

Ixelles plus sûre **8**

Ixelles plus verte **11**

Ixelles plus mobile **13**

Ixelles plus inclusive **18**

Plus de culture pour Ixelles **25**

Ixelles plus prospère **27**

Ixelles mieux gérée **30**

L'ALTERNATIVE POUR IXELLES !

Nous sommes **régulièrement interpellés par des Ixellois.es** qui nous font part de leurs préoccupations en matière de propreté, de sécurité, de mobilité ou plus généralement de précarité. Ces citoyens ne se sentent pas toujours entendus ou pris en considération. Aujourd'hui, plus que jamais, il est crucial de mettre en place **un programme qui reflète leurs préoccupations** et qui s'engage à y répondre de façon concrète. Notre objectif est clair : faire en sorte que **chaque voix soit entendue**, que **chaque problème soit pris en compte**, et que **chaque solution soit adaptée** aux réalités locales.

Nous ne pouvons **plus nous permettre de faire « comme avant »** et nous devons absolument recentrer nos efforts vers les **besoins fondamentaux de nos concitoyen.nes**. Arrêtons d'éparpiller l'argent public vers l'une ou l'autre partie de la population pour flatter l'électorat. Redonnons du sens à la politique, c'est-à-dire s'occuper du bien-être de toutes et de tous sans exception. Nous voulons d'une Ixelles plus propre, plus sûre, plus verte, plus mobile où chacun a sa place et peut s'épanouir. Ces élections doivent être l'occasion d'**agir pour qu'Ixelles devienne la meilleure version d'elle-même**, maintenant et de manière durable pour les **générations futures**.

Notre programme se construit autour du principe simple mais pourtant important : **« ne pas dépenser plus mais dépenser mieux »**. En effet, comme l'argent public provient des contributions de tous les citoyen.nes, il est primordial que les autorités publiques le gèrent de manière optimale et transparente. Nous payons en Belgique et spécialement à Ixelles des taxes particulièrement élevées. En retour, et à juste titre, les ixellois.es s'attendent à un service public « 5 étoiles ». Pourtant, ce n'est pas le cas à Ixelles.

Nous proposons de nous concentrer sur **8 priorités de la vie communale : la propreté, la sécurité, les enjeux climatiques, la mobilité, la culture, l'économie, la gestion de la commune et la place de tous dans la société**. Notre défi sera d'améliorer la situation de notre commune via ces différentes mesures sans augmenter la contribution des Ixellois.es au budget communal. C'est un **programme audacieux** que nous proposons car nous ne tombons pas dans la facilité des fausses promesses. Nous ciblons des mesures que nous estimons être réalisables, dans une vision à long terme.

DéFI conçoit la société du 21e siècle comme soutenue de manière égale par trois composantes : **l'économie libérale, la transition écologique et la justice sociale**. En ce sens, face aux partis de la majorité PS-ECOLO et à l'axe de droite MR-Engagés, **DéFI représente la seule alternative crédible pour les Ixellois.es**. DéFI se distingue non seulement par son engagement citoyen, mais également en étant le seul parti à présenter **une femme candidate bourgmestre**. Ainsi, DéFI se positionne clairement en faveur d'une politique plus inclusive et représentative des réalités et des attentes de tous.

DéFI Ixelles, c'est enfin une **équipe réellement citoyenne** composée de femmes et d'hommes aux parcours et aux compétences diversifiés et complémentaires ; une équipe d'Ixellois.es animés d'une volonté sans faille et de l'envie de penser la politique autrement. Une équipe qui pourra amener **le renouveau démocratique** qui manque tant à Ixelles !



Alexandra **PHILIPPE**
Candidate bourgmestre

12 Mesures concrètes

- 1** Doublement du budget alloué à la **propreté** et états généraux de la propreté à Ixelles
- 2** Un **moratoire** sur l'augmentation du précompte immobilier et de l'impôt sur les personnes physiques
- 3** **Evaluation de Good Move** et de la maille Flagey et, le cas échéant, **révision** avec participation des habitants
- 4** Des investissements massifs dans l'**amélioration de l'efficacité énergétique** du bâti communal
- 5** Un **mécanisme de consultation** "contraignant" pour les plans de mobilités et les travaux publics
- 6** Une politique de **logement des personnes sans-abris** dans les bâtiments communaux non-occupés
- 7** Des **toilettes publiques propres et gratuites** dans l'espace public ixellois
- 8** Un **nouveau plan de stationnement**
- 9** Une véritable **politique de la place du chien** à Ixelles incluant la révision du projet du Parc Buchholtz (chiens en liberté) et la lutte contre les déjections canines sur les trottoirs
- 10** **Réouverture du Pont Fraiteur** dans les deux sens de circulation
- 11** Un marché de la culture et un **Pass culturel** ixellois
- 12** Une **braderie dans le quartier européen** pour renforcer le lien avec les citoyens non-belges



IXELLES PLUS PROPRE



DÉFI
Ixelles

NOTRE CONSTAT

Les **rues de notre Commune sont sales** malgré les passages des employés communaux. Quand on ne slalome pas entre les poubelles et les déchets, ce sont les mauvaises herbes et les orties qui nous empêchent de passer. Nous avons certes besoin de végétaliser l'espace public pour favoriser la biodiversité, apporter de la fraîcheur ou pour écouler les eaux de pluies mais cette **verdurisation nécessite une implantation cohérente et esthétique** qui prend en compte les difficultés de mobilité de chacun. Les Ixellois.es méritent des rues propres et accessibles et c'est aux pouvoirs publics de garantir cela, leur bien-être en dépend. **DéFI s'engage donc pour une Ixelles plus propre !**

NOS PROPOSITIONS

Augmentation du budget de la propreté : Le manque de propreté est un problème systémique qui impacte le cadre de vie des citoyens et renvoie une image déplorable de la Commune. DéFI propose de **doubler le budget de la propreté** pour Ixelles. Pour ce faire, il y a lieu d'établir des **états généraux de la propreté**. L'une des initiatives phares de DéFI est de reprendre le problème sanitaire à la source en démarrant par un **diagnostic de l'état de propreté, quartier par quartier**, afin d'évaluer les problématiques propres à chaque quartier et d'élaborer des stratégies adaptées qui répondent à leurs besoins, pour garantir un environnement propre et serein. Certains quartiers sont d'ores et déjà identifiés comme très problématiques s'agissant des incivilités comme c'est le cas du **Quartier de Matonge**. Des mesures qui allient **sanctions, dialogue avec les riverains et les commerçants et prévention** doivent être prises immédiatement dans l'attente d'un plan de long terme émanant du diagnostic mentionné précédemment.

Politique zéro déchet : DéFi s'engage à mettre en application l'objectif régional qui vise à réduire l'impact de l'être humain sur l'environnement à zéro pour 2050 via une restructuration du système de tri et de gestion des déchets. A cet égard, il est nécessaire de généraliser l'**usage des conteneurs intelligents** dotés de panneaux photovoltaïques, de compresseurs pour diminuer le volume de déchets et d'un **système d'alerte s'activant automatiquement** auprès des organismes chargés de la collecte des déchets lorsque les conteneurs sont remplis. Parmi ces conteneurs intelligents, on retrouve des **conteneurs enterrés** (lorsque l'urbanisme le permet), des poubelles à puce, des conteneurs connectés et des composteurs partagés, entre autres. Ces nouvelles méthodes de gestion des déchets ont pour objectif de promouvoir la transition vers une économie circulaire où recyclage et réutilisation sont les mots d'ordre de l'essor économique et écoresponsable de la commune. DéFI soutient également l'**augmentation du nombre de poubelles et l'augmentation du nombre de levées** dans les quartiers qui nécessitent davantage d'attention ainsi que la mise en place de poubelles publiques permettant le **tri sélectif**.



Mise en place d'une brigade-propreté : Pour DéFi, il est nécessaire de **renforcer les moyens humains** pour la propreté par l'instauration d'**équipes de renforts** visant à garantir la propreté publique de la Commune. Ces équipes seront chargées du nettoyage des rues, du ramassage de feuilles mortes dans les parcs, de l'entretien des bâtis publics par le nettoyage de graffitis, de la collecte des poubelles non prises en charge les jours de collecte et de poursuivre leur missions de sensibilisation au tri et à la diminution des déchets. Nos objectifs sont doubles, faire d'Ixelles une commune propre où il fait bien vivre mais également permettre aux personnes les plus éloignées du marché du travail de retrouver une place au sein de la communauté. DéFI propose que les **gardiens de la paix** soient parmi les acteurs de cette brigade propreté en devenant des **agents constatateurs/sanctionneurs**.

Sanctions pollueurs-payeurs : Garantir la propreté, c'est garantir la sécurité et renforcer le sentiment de bien-être public. Nous sommes les premiers usagers de l'espace public et les premiers responsables en cas de dégradation. Défi mène une politique de **tolérance zéro envers les incivilités**. C'est pourquoi, nous voulons renforcer la responsabilisation des citoyens via un système de répression qui consiste à sanctionner tout pollueur (pollueur-payeur). Tout constat d'infraction doit être suivi de sanctions, et installer des **caméras mobiles** à proximité des zones critiques renforce cette mesure. Elle permettra aux agents sanctionneurs de retrouver plus facilement les auteurs de ces incivilités.

Sensibilisation à la propreté dans les écoles communales : Éduquer les citoyens dès le plus jeune âge à une consommation éco-responsable et les sensibiliser aux incivilités tout au long de leur parcours éducatif et pédagogique est primordial. La formation civique est inhérente à l'évolution environnementale de la commune. En adoptant un comportement positif et responsable, chacun de nous a le pouvoir d'influer positivement sur la qualité de vie d'Ixelles. Cela commence dans les écoles communales, par une **campagne de sensibilisation et d'information** non seulement sur les comportements à adopter en société, sur l'importance du triage des déchets mais également sur la **responsabilisation individuelle** de chacun dans la vie communale.

Ré-appropriation de l'espace public par les citoyens via les comités de quartier : Défi s'engage à offrir une participation plus active en matière de propreté et d'esthétisation de l'espace public pour les résidents de la commune via une ré-appropriation de l'espace public par les comités de quartier.

Il en existe une vingtaine à Ixelles. Il est dès lors primordial de revaloriser la place de ces comités car ils permettent de faire part de constats ou recommandations, de créer des liens et de la solidarité entre voisins, et ainsi participer à l'amélioration du quartier. La **participation citoyenne au niveau local** a une valeur significative qui permet de remettre le citoyen au cœur des décisions, de faire entendre sa voix et de lui permettre d'énoncer des initiatives porteuses de changement et de construction des politiques publiques.

Campagne de sensibilisation à l'application "Fix my street" : Vous arrive-t-il de vous rendre au travail ou simplement de vous balader et de faire le constat de poubelles qui traînent par terre, de déchets ou d'encombrants étalés sur l'espace public, de végétations gênantes, de rues mal éclairées, de marquages routiers illisibles ou encore de trottoirs et de pavés endommagés ? La plateforme internet et mobile Fix My Street permet aux citoyens de signaler tout incident de ce type ayant lieu dans votre quartier. En signalant l'incident, la commune est informée et agit, dès réception, en vue de résoudre celui-ci. Défi soutient la mise en place d'**une campagne communale de sensibilisation** à cette application afin d'en **généraliser son utilisation**.

Davantage de toilettes publiques : Améliorer l'accès aux toilettes publiques est une demande récurrente émise par les habitants. Défi s'engage à **multiplier l'installation de toilettes publiques** (augmentation du nombre de sanitaires propres et gratuits, des uritrottoirs, des toilettes publiques accessibles aux PMR, etc).

Plus de moyens pour lutter contre les déjections canines sur les trottoirs : Si la protection des animaux est bien une marque de fabrique de DéFI, ce n'est pas pour autant que nous tolérons leurs déjections dans nos rues ! Ici aussi, nous désirons prendre des mesures en plus des sanctions in situ. Nous proposons que les **sachets à déjection soient toujours disponibles** et nous désirons aussi mettre en place des **moto-crottes** pour nettoyer nos trottoirs de ces éléments peu ragoûtants!

Interventions anti-TAGs efficaces : DéFI s'engage à préserver un environnement propre et sécurisé. Ainsi, les **interventions anti-tags doivent être remises au centre des priorités**. Tout graffiti effectué sur l'espace public nécessite un accord préalable des autorités locales. En dehors de ce cadre légal, les graffitis sont sévèrement sanctionnés. Un tag entraîne un autre et le faire disparaître au plus vite est nécessaire pour éviter leur propagation. Tout citoyen a la possibilité de faire le constat d'un tag illégal, vous pouvez le signaler directement auprès des autorités via le service de la Propreté publique de la commune. L'intervention de la brigade anti-tag s'est montrée efficace. Dès le constat, elle intervient dans les 24h. Toutefois, il est important de sensibiliser les Ixellois.es à constater les tags afin qu'ils puissent être enlevés rapidement.

Redéfinir les compétences en matière de propreté : Pour plus d'efficacité, il est primordial de clarifier, redéfinir et responsabiliser (en ce compris financièrement) les rôles et missions de chacun des acteurs actifs dans l'entretien de l'espace public bruxellois en vue de mieux conjuguer leurs différentes actions. DéFI propose de **transférer intégralement le nettoyage et l'entretien des voiries régionales vers les communes et leur confier les ressources nécessaires**, comme prévu initialement dans le volet intra-bruxellois de l'accord institutionnel pour la sixième réforme de l'État du 11 octobre 2011. Il faut donc demander à la région de limiter les missions de service public de l'Agence Bruxelles-Propreté à la collecte, au tri et au recyclage des déchets ménagers. Le reste de l'entretien sera donc du chef de la commune qui pourra agir de manière quotidienne, efficace et ciblée.



IXELLES PLUS SÛRE

NOTRE CONSTAT

La sécurité à Ixelles s'est considérablement dégradée ces dernières années. Dans certains quartiers, on parle de **voitures brûlées, de fusillades, de règlements de compte et de trafic de drogue**. Ceci est assez symptomatique des grandes villes belges et les raisons doivent certainement être recherchées au niveau fédéral où les majorités successives ont désinvesti dans la sécurité et la justice. Le résultat de ces décisions politiciennes et électoralistes est visible à présent sur le terrain et Ixelles ne fait pas exception. Malheureusement, nous ne pouvons **pas nous offrir le luxe d'attendre que le gouvernement fédéral prenne ses responsabilités** car des réformes nécessaires dans de nombreux domaines comme la justice tardent à arriver. **Ixelles a dès maintenant besoin de davantage de moyens pour la prévention et la sécurité !**

NOS PROPOSITIONS

Plan stratégique de prévention et de sécurité : La sécurité à Ixelles est une préoccupation majeure qui impose une vigilance accrue et une stratégie globale face aux défis croissants de l'espace public ixellois. Les lacunes de l'État fédéral dans l'accomplissement de ses missions régaliennes en matière de sécurité incite DéFi à instaurer un Plan stratégique de prévention et de sécurité basé sur des données représentatives et objectives permettant de déterminer où, quand et comment l'action est nécessaire. Ce Plan stratégique de prévention et de sécurité sera donc précédé d'un **état des lieux de la prévention et de la sécurité à Ixelles**, et permettra progressivement de mettre en place une **stratégie adaptée aux besoins propres de chaque quartier**. Dans ce plan, DéFi propose de développer un système de caméras « intelligentes », reposant sur une capacité d'intervention rapide et décentralisée là où cela s'impose, notamment pour lutter contre les incivilités

Sécurité dans l'espace public - "Lieux de sécurité" : Pour garantir la sécurité dans l'espace public, nous devons maintenir un équilibre entre les différentes politiques de prévention, de dissuasion et de répression. Pour DéFi, cette politique globale de sécurité passe par des espaces publics entretenus, des rues suffisamment éclairées, une cohabitation harmonieuse entre les différentes cultures et nationalités habitant à Ixelles, l'absence de regroupements ou de zones de squattage et par une politique de prévention de la délinquance. Pour préserver cet environnement paisible et sûr, DéFi propose d'instaurer des "Lieux de sécurité". Certaines communes ont déjà mis en place cette initiative **en collaboration avec des commerçants du quartier**. Elle permet à toute victime de menace présente ou imminente et/ou de harcèlement de rue de **se réfugier dans un lieu sécurisé** et garanti à cet effet. Ces lieux sont reconnaissables via un **logo**.

Politique "Zéro harcèlement" et parcours genrés : On parle de harcèlement dès qu'une personne présente un comportement intimidant, insistant, irrespectueux, humiliant, insultant, voire menaçant envers toute autre personne quelle que soit son genre, son orientation sexuelle, sa couleur de peau ou sa situation de handicap. Ce type de comportement est sévèrement puni et DéFi défend à cet égard une politique zéro harcèlement. Le harcèlement a un impact sur la liberté de mouvement et ce, principalement pour **les femmes et les personnes LGBTQI+**. Il impose une crainte de sortir à certaines heures spécifiques, de porter certaines tenues, de se déplacer accompagné ou encore la peur de fréquenter certains quartiers. DéFi souhaite renforcer **les campagnes de sensibilisation, d'éducation aux enjeux du harcèlement de rue et de déculpabilisation des victimes** et **intégrer la dimension de genre dans l'espace publics** via la mise en place de **parcours genrés**.

Augmenter les moyens et améliorer le déploiement de la police de proximité : Il est primordial de rétablir et de renforcer la relation des citoyens avec la police de proximité. Le sous-financement de ces structures a certes contribué à cette érosion mais il n'en demeure pas moins que la police de proximité est celle qui connaît le mieux les réalités du terrain et qui est la plus apte à garantir la sécurité des quartiers. Pour perfectionner ses capacités d'interventions, DéFi propose d'augmenter les moyens et d'améliorer le déploiement de la police de proximité, notamment par des patrouilles de police, en développant, par exemple, de **nouvelles formations** de gestion de la **violence, qu'elle soit liée au genre, à l'orientation sexuelle ou encore à l'origine ethnique**, ainsi que des formations renforcées pour lutter efficacement contre le **trafic de drogue**.



Renforcer le rôle des gardiens de la paix : Se sentir en sécurité dans son propre quartier ne devrait pas être un luxe mais devrait être un droit pour chaque citoyen et un devoir pour chaque gardien de la paix. Le caractère dissuasif de leur présence sur le terrain contribue conséquemment à la tranquillité du quartier. Nous devons **renforcer leur rôle d'intermédiaire et de coordinateur** tant au niveau de la prévention des incivilités que des violences. Nous proposons également de mettre en place une **formation** permettant aux gardiens de la paix de devenir, après la réussite d'examen, **agents de police** au sein de la zone de police.

Renforcer la lutte contre la toxicomanie : La question de la consommation et la vente de stupéfiants crée une flambée de violence meurtrière dans la capitale et pose de nombreux problèmes de sécurité au sein de plusieurs quartiers notamment à Flagey. DéFI entend se montrer intransigeant afin de lutter contre la toxicomanie, le deal de rue et principalement les réseaux de ventes et les nuisances qu'ils engendrent. DéFI veut faire de la lutte contre les réseaux de ventes de stupéfiants, l'une des priorités du plan zonal de sécurité. Toutefois, DéFI ne considère pas que la pénalisation de la consommation soit une réponse aux nuisances engendrées par celle-ci. DéFI propose, dès lors, la mise en place d'un **système d'accompagnement et de rattachage socio-sanitaires des toxicomanes** ainsi qu'un **plan de réduction et de lutte contre la consommation** en rue via : **(1)** la réflexion sur l'installation d'autres salles de consommation à moindre risques ; **(2)** l'implantation de Steribox et **(3)** la mise en place d'un plan de lutte contre la consommation de drogues en rue.



IXELLES PLUS VERTE



NOTRE CONSTAT

Le **changement climatique** a des conséquences désastreuses et de plus en plus visibles sur notre quotidien. Avec le Pacte Vert, des politiques ambitieuses au niveau européen ont été mises en place pour lutter contre le réchauffement climatique avec des objectifs contraignants qui ont des incidences à tous les niveaux de pouvoir. Même si c'est à l'État fédéral et à la Région bruxelloise de mettre en œuvre la plupart de ces mesures, il est important que le niveau communal apporte sa pierre à l'édifice dès qu'il le peut. La Commune peut et doit jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique tant du point de vue de l'**atténuation que de l'adaptation à ses conséquences inévitables**. La majorité actuelle a déjà mis en place certaines mesures de verdurisation de l'espace public, notamment de places emblématiques de notre commune comme la Place Flagey ou la Place du Châtelain, et nous devons continuer dans cette voie. **Toutefois, pour DÉFI nous pouvons être beaucoup plus ambitieux !**

NOS PROPOSITIONS

Un nouveau plan climat budgétisé et avec un calendrier de réalisation : La majorité actuelle a présenté, en fin de législature, un Plan Climat comprenant plus de 215 mesures qui concernent tous les pans de l'activité communale. L'objectif de ce plan est de participer à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** de la commune. DÉFI soutient les bases de ce plan saluant l'initiative des services communaux qui ont diagnostiqué les éléments nécessitant une action communale appropriée.

Toutefois, DÉFI critique le manque de budgétisation et de calendrier précis quant à la mise en place de ces mesures (certaines avaient déjà été mises en place par ailleurs). Dans cette optique, DÉFI propose un nouveau plan climat avec des **mesures réalisables et qui correspond aux réalités budgétaires de la Commune**. Un calendrier de réalisation de ces mesures sera également mis en place pour pouvoir **faire le suivi de leur réalisation de manière transparente**.



Investissements massifs dans l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti communal : Le bâti communal représente **11% des émissions de gaz à effet de serre** de la Commune. Pour DéFi, si les pouvoirs publics demandent aux particuliers d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs biens immobiliers, les autorités publiques doivent en faire de même. Il n'est ici pas uniquement question de donner l'exemple mais d'effectivement **réduire l'empreinte carbone de la Commune tout en améliorant, dans le long-terme, sa situation budgétaire**. En effet, certains bâtiments communaux sont très énergivores et, pour certains mêmes, insalubres et inhabitables. DéFi propose dès lors d'investir massivement (€25m d'investissements annuels) dans l'efficacité énergétique du bâti communal. Même si cela augmentera dans un premier temps la dette communale, DéFi estime que les **coûts seront progressivement amortis** par la réduction des dépenses liées à la consommation énergétique tant de la Commune que des occupants des bâtiments. DéFi propose en outre de rendre les bâtiments communaux actuellement inhabitables dans un état qui permette des **occupations précaires** afin de pouvoir y accueillir des personnes en difficulté comme des personnes sans-abris notamment en période hivernale.

Aménagements d'espaces verts - Plan de réaménagement des étangs d'Ixelles : DéFi reconnaît les efforts de la majorité quant à la verdurisation de certains espaces publics notamment de la Place Flagey et de la Place du Châtelain. Verduriser l'espace public permet la création d'**îlots de fraîcheurs** nécessaires lors de grandes chaleurs que nous connaissons de plus en plus ces temps-ci. Les **Étangs d'Ixelles** constituent, à ce titre, un des poumons verts de notre Commune et méritent une attention particulière et un entretien renforcé. Nous constatons que les **abords des étangs sont dégradés** et ne résistent pas bien aux pluies créant des flaques gigantesques qui ne permettent plus de se déplacer. DéFi propose un véritable Plan de réaménagement des Étangs d'Ixelles **en concertation avec les habitants du quartier**. Cet espace vert et de biodiversité essentiel pour la Commune nécessite un entretien régulier pour préserver tous ses bienfaits.



DéFI
Ixelles

IXELLES PLUS MOBILE

NOTRE CONSTAT

Repenser la mobilité à Ixelles est l'enjeu majeur pour les prochaines années. DéFI souhaite mettre fin à l'écologie punitive de la majorité ixelloise. Même si nous devons sortir du tout voiture pour davantage de mobilité douce (piétons, cyclistes, transports en commun), il faut respecter les libertés individuelles. Nous devons prendre en compte les personnes qui ont besoin de la voiture pour se déplacer comme les PMR ou encore les familles avec des petits enfants. Tout le monde ne peut pas se déplacer à vélo ou à pied et il faut le respecter. Le Plan Good Move à Ixelles n'a pas eu les effets désirés d'apaisement des quartiers. Le manque de concertation a été au centre de cet échec. En effet, **la majorité n'a fait qu'informer les Ixellois.es sans prendre en compte leur avis en amont**. Cela va complètement à l'encontre des fondements de Good Move qui inscrit la concertation au centre de la mobilité régionale. DéFI souhaite redéfinir la mobilité dans nos quartiers pour qu'elle corresponde réellement à nos besoins et attentes, qu'elle s'aligne avec l'aménagement territorial de chaque quartier et qu'elle apporte véritablement une amélioration de notre vie au quotidien, ce qui n'est actuellement pas le cas.

NOS PROPOSITIONS

Une priorité aux piétons dans la mobilité ixelloise: DéFi insiste pour que le **principe STOP (piétons, vélos, transports en commun, voitures)** soit scrupuleusement respecté à Ixelles. Nous sommes tous piétons. Il est donc essentiel qu'ils soient priorisés dans l'espace public. Cela passe par davantage de **passerelles piétonnes** ou encore par des **trottoirs accessibles pour tous**. DéFi propose de **rénover des infrastructures piétonnes existantes**, en se basant notamment sur les diagnostics PAVE (Plans d'Accessibilité de la Voire et de l'Espace public), afin d'offrir une qualité de confort et de sécurité pour les déplacements. À cet égard, il sera important d'offrir au minimum une largeur de trottoir proportionnelle aux flux piétons, de permettre une liberté de mouvement optimale et de garantir l'accessibilité pour tout usager.

Des signalétiques routière plus visibles et plus efficaces pour les vélos et les trottinettes : Les moyens de transports alternatifs sont de plus en plus utilisés et c'est une bonne chose! Cela contribue à assurer un environnement sain et éco-responsable. Face à cette augmentation, DéFi estime qu'il est nécessaire d'améliorer la visibilité de la signalétique pour les vélos et les trottinettes afin de s'assurer d'une utilisation efficace et sûre des routes. DéFi insiste pour une **meilleure intégration du vélo dans l'espace public avec des pistes cyclables balisées** et, dans la mesure du possible, **séparées des voitures**. De plus le nombre important de vols de vélos constitue un frein à son utilisation plus fréquent. DéFi propose d'**encourager les habitations privées à intégrer un espace vélo sécurisé** et d'**augmenter** autant que faire ce peut **les espaces sécurisés de vélos sur la voie publique**.



Des transports en communs plus efficaces et plus sûrs : Pour encourager les déplacements sans la voiture, il est indispensable d'avoir des alternatives viables. Cela passe par une offre de transports en commun plus efficaces et plus sûrs. DéFi propose d'augmenter la fréquence des lignes, d'instaurer des lieux de sorties sécurisés et de renforcer la présence d'agents de sécurité, d'une part pour décharger les transports en commun et d'autre part pour maintenir la sûreté des transports. Même si cette compétence appartient à la Région bruxelloise, la Commune doit **pouvoir faciliter la mise à disposition de transports accessibles pour tous** autant que faire ce peut. DéFi entend **améliorer les collaborations avec les acteurs régionaux de la mobilité** dans l'objectif de renforcer l'offre de transports en commun tant quantitativement que qualitativement au regard des attentes des habitants des quartiers et des lieux d'intérêt de chaque commune.



Repenser Good Move à Ixelles : DéFI propose une **évaluation profonde de l'application de Good Move à Ixelles et notamment dans le quartier de Flagey**, avec des **données quantitatives** tant sur le passage des voitures que sur la qualité de l'air ainsi que des données qualitatives émanant des riverains. En fonction des résultats de cette étude, nous devons **corriger Good Move** et cette fois les **habitants des différents quartiers devront être concertés** plus que simplement informés.

Un mécanisme de consultation "contraignant" pour les plans de mobilités et les travaux publics : Pour éviter que la situation du manque de concertation du plan Good Move se reproduise, DéFI propose que l'Échevin.e en charge de la mobilité soit obligé.e de concerter les citoyens en amont des décisions de mobilité conséquentes. Si un **pourcentage significatif** (à déterminer dans l'accord de majorité) s'y oppose, le plan de mobilité devra être repensé entièrement ou en partie avant d'être présenté à nouveau aux Ixellois.es pour leur avis. Il en va de même pour les travaux sur l'espace public qui ont une conséquence significative sur la vie des citoyens. La **place de la consultation citoyenne** doit être prédominante lorsque les décisions publiques impactent directement les citoyens.

Un nouveau plan de stationnement : DéFI a reproché à plusieurs reprises à la majorité d'avoir mis en place son Plan d'action communal de stationnement (PACS) et ses zonages avant que les tarifs relatifs au stationnement n'aient été agréés par la Région. En effet, le zonage (zones rouges, grises, vertes, bleues) est une compétence communale tandis que le montant des tarifs relève de la Région bruxelloise. Chaque zone correspondant à un tarif, la Commune n'a pas pu prendre en compte les tarifs avant de faire son zonage. Il en a résulté que le prix du stationnement dans la Commune a considérablement augmenté. DéFI propose qu'au regard des tarifs régionaux, les **zonages soient repensés pour ne pas faire subir une telle augmentation**. Dans cette perspective, DéFI propose également que le **stationnement soit payant jusqu'à 19.30 et pas plus tard !**

Une carte de riverain unique: Il existe pour le moment 3 secteurs qui délimitent la validité des cartes de riverains disponibles pour les habitants du quartier (secteurs Nord, Sud, Ouest). DéFI propose une carte de riverain unique sur tout le territoire de la Commune. De cette façon, **les Ixellois.es ne seront pas impactés par l'augmentation des tarifs relatifs au stationnement**.



La réouverture du pont Fraiteur dans les deux sens : L'instauration du sens unique au niveau du pont Fraiteur n'a pas eu l'effet escompté. Le souhait initial était d'éviter le trafic surencombré et d'apaiser le quartier du Cimetière d'Ixelles. Au contraire, cette nouvelle règle a eu des conséquences sur la qualité de vie des riverains, des commerçants, des étudiants et des professeurs qui empruntent quotidiennement ce pont. Cela impacte également les zones résidentielles avoisinantes d'Ixelles, mais aussi de Watermael-Boitsfort et Auderghem. DéFi a entendu les remarques récurrentes des citoyens et veut remettre le Pont Fraiteur dans les deux sens à l'instar de la **motion qui a été déposée par DéFi dans les trois communes concernées**. De plus, le pont a été élargi de sorte que cette réouverture est tout à fait envisageable. Cela permettra de retrouver une circulation fluide et mettre fin à ce non-sens écologique.

Mobilité inconditionnelle pour les Personnes à mobilité réduite : Plus de 30% des personnes à Bruxelles éprouvent des difficultés à se déplacer. Une contrainte au quotidien qui s'accompagne d'un espace public non adapté. DéFi souhaite soulager la vie des PMR en matière de mobilité car tous les citoyens doivent avoir la garantie d'un espace public accessible à tous, en tout lieu et en tout temps. Les difficultés rencontrées dépendent du type d'handicap, c'est donc en collaborant avec les associations et en écoutant les personnes concernées que DéFi pourra créer un espace où chacun se sent libre de se déplacer. Bien que le travail effectué peut déjà être applaudi, il reste encore de nombreux points d'amélioration : **plus de place de parkings, des trottoirs plats et assez larges, des plans détaillés des lieux accessibles pour les PMR, des moyens de transports publics plus praticables** car certaines stations de métro restent encore injoignables pour les PMR, des moyens de communication adaptés sur les arrêts dans les transports en commun pour les personnes malvoyantes et malentendantes , ... Dans cette optique, DéFi propose que **les zones à accès limité comme la Chaussée d'Ixelles ou les zones piétonnes soient accessibles aux voitures des PMR sans demande d'autorisation préalable ou de conditions**.





Stop au survol de Bruxelles: En matière de nuisances sonores, le survol aérien autour de l'aéroport de Bruxelles National cause aux habitants des communes concernées de nombreux soucis. Il porte également atteinte de manière illégale et disproportionnée à nos droits fondamentaux, et principalement au droit à un environnement sain. La pollution de l'air due aux rejets des réacteurs et l'insécurité réelle causée par des avions en phase critique de décollage ou d'atterrissage constituent un risque de danger grave pour la sécurité des habitants. Depuis plus de 25 ans, DéFI s'investit totalement dans le dossier du survol aérien et l'instauration d'une stratégie aéroportuaire nationale globale respectant les normes de bruit fixées par l'arrêté Gosuin, seule arme juridique permettant en Région bruxelloise et dans sa périphérie de faire respecter les droits des habitants. Depuis les communes, DéFI continuera de lutter pour le bien être des bruxellois, le respect des normes de bruits et veillera à faire dresser par Bruxelles Environnement les procès-verbaux liés aux infractions commises par les compagnies aériennes. A l'initiative de DéFI, **2 motions ont été déposées** en ce sens au Conseil communal ce qui a conduit la commune d'Ixelles à introduire un **recours administratif à l'encontre du permis d'environnement** délivré pour l'aéroport de Bruxelles-National.

DéFI continuera à **plaider auprès du Fédéral et de la Région Bruxelles Capitale** pour les résolutions suivantes :

- Considérer que l'aéroport de Bruxelles-National a prioritairement une vocation d'aéroport urbain dont les activités régulières sont diurnes ;
- Confirmer de manière absolue le principe du non-survol des zones densément peuplées afin de respecter l'intérêt général, la santé publique et la sécurité des populations ;
- Adapter les procédures et routes aériennes dans le but de réduire les nuisances et de minimiser le nombre de personnes impactées par celles-ci ;
- Fixer la période dite « de nuit » à l'aéroport de Bruxelles-National de 22h00 à 7h00 et d'interdire les décollages et les atterrissages durant cette période ;
- Proposer la réalisation d'une étude indépendante sur l'impact des particules ultrafines émises par le trafic aérien sur l'ensemble des citoyens survolés ;
- Développer une stratégie aéroportuaire nationale en vue d'une meilleure répartition, vers les aéroports régionaux, des activités de fret et de charter / low cost ;
- Instaurer, concomitamment au respect des normes ci-avant exposées, une autorité publique, indépendante et neutre, de contrôle des nuisances sonores aériennes autour de Bruxelles-National, et favoriser les accords de coopération avec les différentes régions du pays ;
- Exiger que soit strictement sanctionné tout non-respect des routes aériennes ;
- Étudier, en collaboration avec les autorités régionales compétentes et les associations représentatives concernées, la mise en place d'un plan d'insonorisation global des zones survolées ;
- Interdire les avions les plus bruyants par une adaptation progressive des limites de bruit réglementaires

IXELLES PLUS INCLUSIVE

NOTRE CONSTAT

Ixelles est un vrai **melting pot de cultures et de communautés**. C'est dans sa diversité qu'elle trouve son éclat, il est donc essentiel de garantir qu'Ixelles soit une commune inclusive. Ixelles regorge de restaurants provenant du monde entier et de festivals culturels, l'Est est animé par sa célèbre culture africaine, l'Ouest se dynamise par ses zones résidentielles, ses parcs et ses écoles; le Nord abrite le quartier européen et ses expats et le Sud accueille le quartier phare des étudiants et de ses festivités estudiantines. En bref, Ixelles est un véritable **moteur social** qui ne demande qu'à s'épanouir. Le projet de DéFI est de préserver ce dynamisme pour aboutir à une **coexistence épanouissante et enrichissante pour tous**.

NOS PROPOSITIONS

Plan d'action sur la place des femmes et des minorités de genre dans l'espace public : #meetoo, #balancetonporc, #balancetonbar, ces mots si puissants qui ont changé la vie des femmes. Grâce à ces femmes révoltées d'être discriminées qui ont dénoncé leurs harceleurs et leurs violeurs, la situation s'est améliorée pour la plupart d'entre nous. Toutefois, force est de constater que nous évoluons toujours dans une société construite à la base par les hommes, pour les hommes et cela vaut également pour l'espace public. Bien qu'il faille dénoncer un sexisme systémique qui relève d'une inégalité historique entre les femmes et les hommes, la durabilité de ce fléau ne justifie pas l'inaction. En effet, des mesures peuvent être mises en place pour assurer une meilleure prise en compte de la place des femmes dans l'espace public et ce également au niveau local. Certains progrès ont pu être constatés à Ixelles et, en tant qu'opposition constructive, nous le saluons. Toutefois, nous devons aller plus loin pour un espace public inclusif. Il faut mettre en place un véritable plan d'action coconstruit avec les femmes et les minorités de genre avec par exemple des **éclairages de rue appropriés, un renforcement de la présence policière dans les lieux à risque ou encore une meilleure prise en compte des plaintes par des policiers formés et sensibilisés**. De plus, il est fondamental de **sensibiliser les femmes à porter plaintes** ou tout du moins à prévenir la police ou les gardiens de la paix en cas de harcèlement. Les choses changent et nous devons accompagner ce changement.

Une meilleure intégration des citoyens non-belges dans la vie de la Commune : Les citoyens non-belges représentent **près de la moitié de la population ixelloise**. De plus, Ixelles a la chance d'accueillir sur son territoire une partie des institutions européennes notamment le Parlement européen, centre névralgique de la démocratie européenne (également sur la commune d'Etterbeek et de la Ville-de-Bruxelles). Il est donc primordial de mettre en place les **infrastructures nécessaires à leur accueil et à leur intégration à la vie de la Commune**. DéFI propose la création d'un **Welcome Expats Desk** au sein de l'administration communale ixelloise en collaboration (et en synergie) avec le Commissaire bruxellois à l'Europe et aux organisations internationales (Brussels Commissioner for Europe and International Organisations). De plus, il est nécessaire de rendre les **documents administratifs linguistiquement accessibles pour les populations non-belges** à leur arrivée. Afin de favoriser l'intégration des citoyens non-belges à la politique belge, DéFI propose des **séances d'informations à la politique belge et à l'enregistrement au vote pour les élections communales**. Enfin, rapprocher les citoyens belges et non-belges est indispensable dans notre Commune. Pour se faire, DéFI propose d'organiser **une braderie dans le quartier européen** (Place du Luxembourg et Place de Londres) dans le but de favoriser le mélange de cultures. Cela permettra dans le même temps de redynamiser le quartier européen notamment pendant le week-end.

Ixelles à hauteur d'enfants : En 2023, près de 15% des ixellois.es avaient moins de 18 ans et malgré cela, on observe que **les intérêts des plus jeunes ne sont souvent pas vraiment pris en considération** dans la prise de décision politique. Et pourtant, la manière de penser et de développer la ville a un impact direct sur leur santé, tant physique que mentale.

DéFI veut **repenser la ville et améliorer le cadre de vie de nos enfants**. Outre l'amélioration de l'existant et la poursuite du déploiement d'espaces adaptés aux besoins de tous, **DéFI souhaite impliquer plus concrètement les jeunes** dans l'aménagement de l'espace public. Ixelles dispose déjà d'un conseil consultatif composé d'enfants issus des écoles ixelloises et d'un conseil des jeunes. Ces organes consultatifs ne doivent pas servir uniquement à décorer mais doivent permettre aux plus jeunes d'exprimer leur avis sur des projets qui auront un impact direct sur leur vie. DéFI propose de **rendre systématique la consultation du conseil des enfants et du conseil des jeunes dans le cadre de projets d'urbanisme portant sur l'espace public**.

Petite enfance : La crèche joue un rôle de soutien à l'éducation et au vivre ensemble dont chaque famille qui le souhaite devrait pouvoir avoir accès. Elle contribue à un développement individuel et social intéressant pour chaque enfant et permet un accompagnement psychosocial de première ligne en particulier pour le tiers des enfants bruxellois vivant sous le seuil de pauvreté. Il est urgent que les communes puissent garantir une place d'accueil de qualité pour chaque enfant. DéFI entend continuer à **investir dans l'ouverture de crèches communales**. Nous souhaitons également soutenir le secteur privé par la mobilisation du foncier public pour accueillir les acteurs privés de la Petite Enfance.



Favoriser la cohésion sociale : Les crises qui ont marqué notre pays ont apporté leur lots de conséquences avec une perte conséquente du pouvoir d'achat, une hausse du coût de la vie, une difficulté de se loger à un prix décent, de trouver du travail, d'accéder à un établissement scolaire abordable et de s'adonner à des activités sportives, artistiques ou éducatives. La précarité est telle qu'elle touche de plus en plus de ménages et conduit à une exclusion sociale progressive avec des parents, des étudiants, des commerçants, des jeunes entrepreneurs et des retraités désemparés par cette situation alarmante. Face à cette détresse, DéFI souhaite **optimiser un plan d'égalité des chances priorisant une discrimination positive à l'emploi, au logement, à la santé et aux aides sociales**. La cohésion sociale passe par l'inclusion sociale et professionnelle qui développe des politiques telles que l'apprentissage des langues nationales, la mise en place de formations professionnelles, l'accompagnement des demandeurs d'emploi, les campagnes d'information sur les différentes aides sociales possibles,



Personnes âgées et intergénérationnel : Les personnes âgées font parties intégrante du tissu social ixellois et requiert une attention particulière. DéFI soutient une politique d'aide aux personnes âgées, de lutte contre l'isolation (activités pour les séniors) et de renforcement des contacts intergénérationnels. Dans cette perspective, DéFI entend **encourager les rencontres intergénérationnelles, en associant les maisons de jeunes, les écoles et le secteur associatif, autour de projets communs** comme l'initiation aux nouvelles technologies. La fracture numérique ne doit pas être une fatalité. c'est pourquoi DéFI souhaite mettre en place au sein des maisons de quartiers des **accompagnants numériques** pour aider les séniors dans leur démarches informatiques.

Repenser la place des personnes sans-abris : La problématique du sans-abrisme est épineuse et requiert une attention constante sur les habitudes, les stratégies d'actions à mettre en place et les besoins spécifiques des personnes sans domicile fixe. DéFI le constate, mener une politique d'expulsion des sans-abris n'a aucune incidence sur l'espace public. Elle ne conduit qu'à les relocaliser vers un autre lieu. Et si on rendait cette politique plus efficace, non pas en expulsant mais en incluant, en réaménageant l'espace public pour **créer des lieux spécifiquement dédiés à ces personnes tout en évitant la gêne occasionnée**, pour les usagers, d'une implantation non désirée. DéFI propose également que la Commune participe, autant que faire se peut, au **logement des personnes sans-abris** notamment en période hivernale en mettant à disposition des **bâtiments communaux en occupation précaire**.

Une décolonisation raisonnée de l'espace public : La décolonisation de l'espace public a fait l'objet de nombreux débats lors de ces dernières années à la suite de revendications citoyennes. La décolonisation de l'espace public est nécessaire car elle constitue une forme de libération pour les peuples anciennement colonisés mais elle doit être également raisonnée pour pouvoir transmettre l'héritage de notre pays à travers le temps. La colonisation fait partie de l'histoire. Il est essentiel de garder une trace du passé et de retenir les leçons de l'histoire afin de créer un avenir meilleur. **La reconstruction de l'espace public doit être raisonnée et raisonnable, DéFi s'engage à la mettre en application.** Supprimer certaines références coloniales, oui. Interdire toute trace du passé, non. DéFi souhaite **reconstruire pour partager tous les enseignements du passé** via l'implantation de plaques commémoratives et explicatives de l'histoire coloniale.





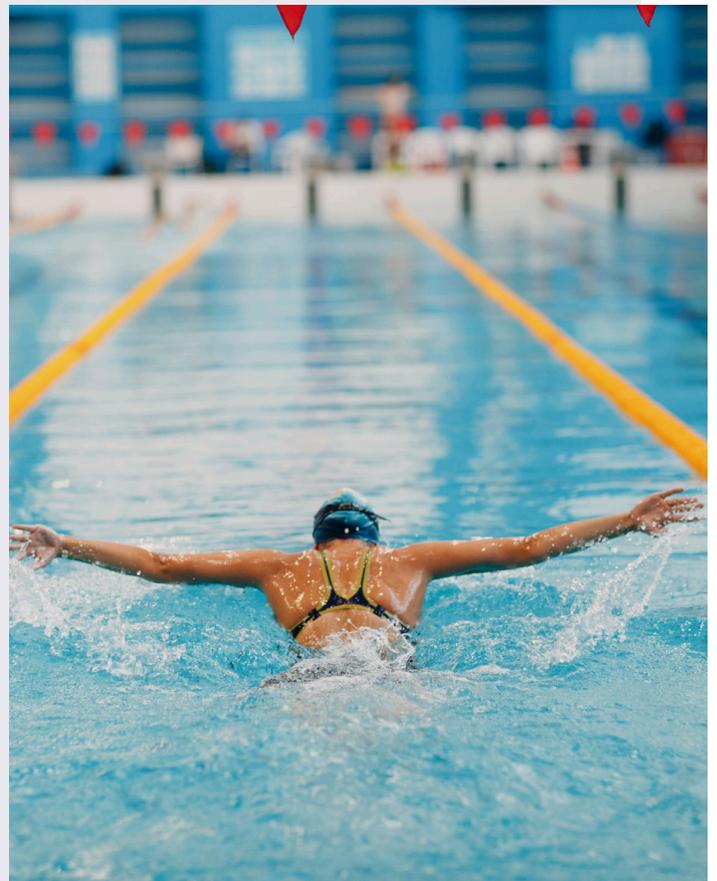
Soutenir le sport à Ixelles : Le sport est bien plus qu'un loisir. C'est un besoin humain fondamental aux bienfaits largement prouvés sur la santé physique mais qui permet également de lutter contre les graves problèmes de santé mentale en augmentation constante depuis quelques années. Il favorise également l'intégration sociale et la concentration, ce qui a des effets positifs sur la formation et l'emploi).

Chaque Ixellois.es doit dès lors avoir un accès à une pratique sportive, d'amateur à professionnel, en club ou individuel, dans les rues ou les parcs ou dans des infrastructures publiques ou privées. Les acteurs communaux peuvent encourager cette pratique tant au niveau de l'offre en matière d'infrastructures sportives qu'au niveau du coût que représente une participation à un stage sportif ou à une inscription au sein d'un club sportif. DéFI propose :

- La distribution selon les moyens budgétaires disponibles, des **chèques sport communaux** dans les clubs sportifs de la commune ;
- **L'ouverture des infrastructures sportives scolaires en dehors des heures de cours ;**
- Le développement d'un **plan de rénovation des infrastructures** sportives existantes ;
- Créer des **espaces de parcours santé** (machine de musculation en plein air) ;

- **L'organisation des activités sportives pour les seniors ;**
- Le développement des **projets de cohésion sociale en partenariat avec les clubs sportifs ;**
- La réduction de la charge administrative et la **simplification des démarches de demandes de subsides** et de matériel pour les clubs sportifs
- La mise en place d'un **programme d'intégration de tous les genres et des handicaps** dans un projet d'investissement sportif notamment au travers des bonus subsides pour les clubs ayant des programmes ou charte d'intégration

Enfin une piscine à Ixelles : Cela fait 5 ans que les Ixellois.es sont privés de leur piscine et doivent se rendre dans d'autres communes pour nager. Cela pose également un problème pour l'apprentissage essentiel de la natation pour les enfants des écoles de notre commune. Les travaux ont pris un retard considérable. DéFi souhaite la **réouverture avant la fin de l'année.**



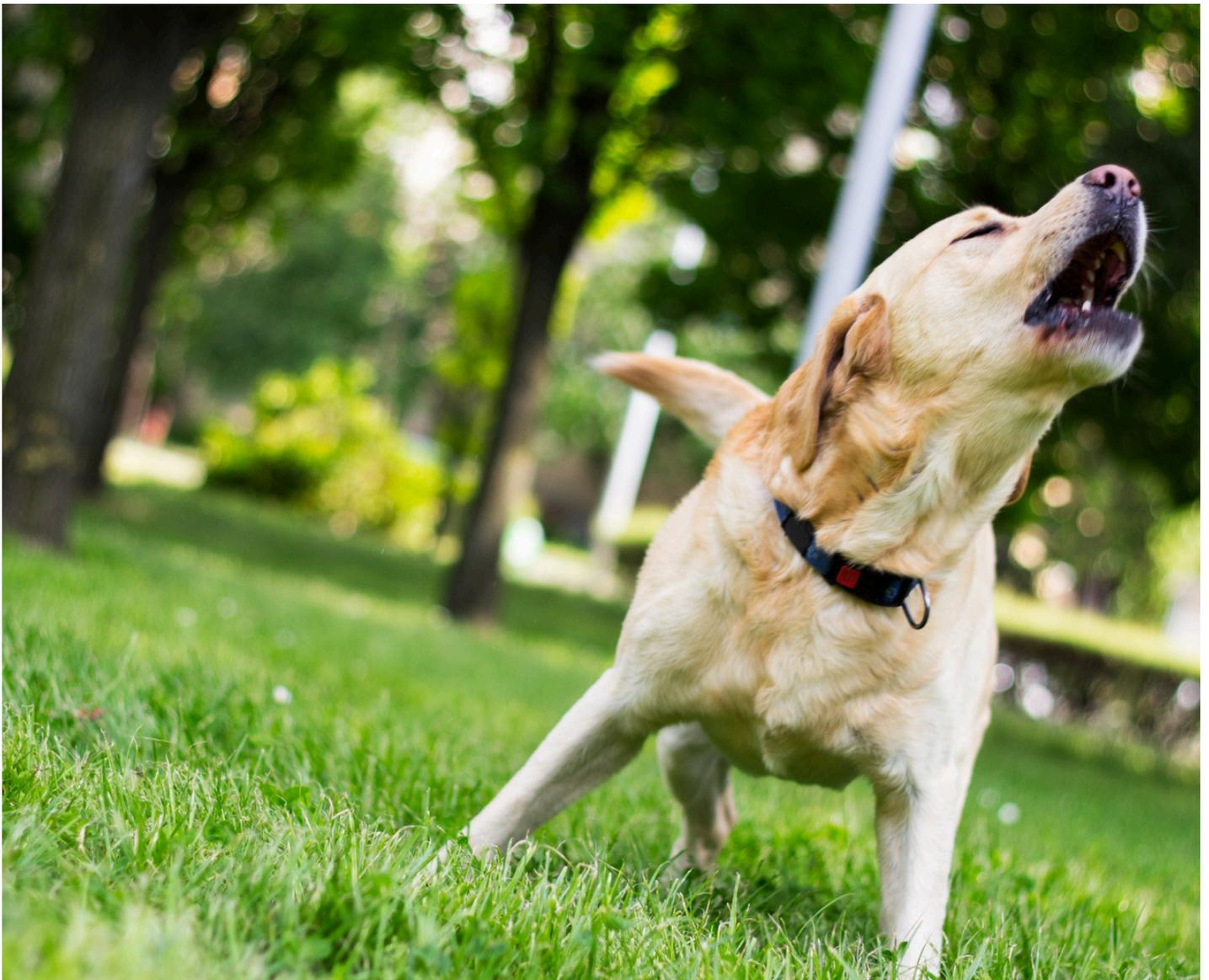


Un enseignement communal de qualité : La thématique passionne et pour cause, elle est le reflet des valeurs de notre société, celles que l'on veut transmettre aux générations futures, en termes de vivre ensemble, de sens de la vie, d'épanouissement, de place dans la société, et de développement de compétences pour répondre aux besoins de demain. Avoir une politique d'enseignement qui tienne compte de ces différents aspects, c'est aussi favoriser le bien-être familial et social d'aujourd'hui et de demain et soutenir les parents dans leur projet d'enfant. Pour les écoles, Défi propose de :

- Favoriser l'**apprentissage des savoirs de base** avec une attention particulière pour l'apprentissage de la langue de l'enseignement, la maîtrise de la parole, la lecture et l'écriture ;
- Redonner la **liberté et l'autonomie aux directions d'écoles** dans la gestion de leur établissement (y compris financière) et le développement de leur projet pédagogique;
- Favoriser le **développement de projets d'inclusions avec des enfants porteurs de différences** ;
- Favoriser l'**immersion linguistique** ;
- Encourager chaque année le développement de projets autour d'un thème spécifique autour de la **démocratie (visite des institutions), de la citoyenneté, de la vie en société**;
- Faire **découvrir les métiers/professions/entreprises.institutions/ associations locales**
- Inscrire l'école dans des actions spécifiques relatives aux **économies d'énergie, au tri des déchets et au respect de l'environnement** ;
- Soutenir une politique de **prévention en matière d'addiction au tabac, à l'alcool, aux drogues et sensibiliser les élèves à une utilisation d'internet** et à ses dérives ;
- Créer des projets tels que gestion d'un **jardin d'école, potagers, vergers pour les élèves citoyens** ;
- Favoriser le développement des **académies de musique et les activités artistiques** au sein des école
- Favoriser, au travers des activités scolaires, le **développement personnel des enfants** sur le plan émotionnel, cognitif et comportemental ainsi que contre le harcèlement scolaire (ex. cours d'empathie).
- Intégrer l'apprentissage des **nouvelles technologies** dans le programme scolaire en ce compris l'initiation au codage.

Une véritable politique de la place du chien en ville à Ixelles et la révision du projet du Parc Buchholtz : Il y a **6 300 chiens répertoriés à Ixelles en 2022** sur base des adresses reprises sur les puces électroniques. On ne peut donc envisager le vivre ensemble sans prendre en considération les besoins des chiens. Les chiens sont des êtres sensibles qui ont besoin de contacts sociaux quotidiens et d'espaces pour courir en liberté. A Ixelles, nous avons un seul espace pour les chiens en liberté, le Bois des Commères, qui se situe dans le Sud de la Commune. Il existe également un espace pour les chiens en liberté dans le Nord d'Ixelles, le Parc Buchholtz. Toutefois, c'est une situation de fait dans la mesure où le parc n'est pas "légalement" un espace dédié aux chiens.

Cela fait pourtant des années que les chiens se promènent en liberté dans ce parc sous le regard attentif de leurs maîtres sans qu'aucun accident n'ait été répertorié. La majorité Ecolo-PS a mis en route un projet de réfection du parc qui mène à la suppression de 80% de l'espace dédié aux chiens en liberté. DéFI s'est opposé farouchement à ce projet pour des raisons de **bien-être animal** évident. D'autant plus que le budget du projet a été disproportionnellement augmenté. DéFI propose de **réviser le projet du Parc Buchholtz pour en faire un projet pilote de vivre-ensemble entre les chiens en liberté et les humains**. DéFI propose d'intégrer ce projet dans une **véritable politique communale dédiée à la place du chien en ville en concertation avec les habitants et les associations pour le bien-être animal**.





PLUS DE CULTURE POUR IXELLES

NOTRE CONSTAT

La valeur de la culture est intrinsèque à Ixelles. Elle est un **espace de convivialité, de partage, d'expression et est riche en histoire**. Elle nous permet de découvrir le monde à travers les yeux de ceux qui l'expriment, d'enrichir son savoir et d'échanger sur ses expériences. La culture et le savoir rapprochent quand l'ignorance et la méconnaissance séparent. Néanmoins, DéFI constate que sa place sur l'espace public fait encore défaut. Ixelles est pourtant la ville du vivre-ensemble et c'est en cela que nous souhaitons promouvoir tous les talents qui regorgent à Ixelles! Soutenir la culture, c'est soutenir la diversité et renforcer le sentiment d'appartenance. Contribuons tous ensemble à l'harmonie et à l'épanouissement de notre commune. Créons tous ensemble des quartiers et des communautés dynamiques où la **liberté d'expression de tous**, quelle que soit sa forme, est règle d'or!

NOS PROPOSITIONS

Un marché de la culture & un "Pass culture" ixellois : Il est encore aujourd'hui difficile de s'approprier les propositions culturelles tant ses événements ne sont pas portés à la connaissance de tous. Dans cette perspective, DéFI propose la création d'un marché de la culture. Il prendra la forme d'un **agenda culturel** qui sera mis à disposition de tous les Ixellois.es et régulièrement actualisé. Il comportera, entre autres, l'organisation de lectures dans les parcs (en collaboration avec les bibliothèques communales), la valorisation de l'histoire d'Ixelles et la promotion des parcours d'artistes. Afin de rendre la culture à Ixelles plus accessible, DéFI propose **un Pass Culture à prix réduit**.



Mettre en place des lieux d'expression culturelle : DéFi veut mettre en place des **lieux d'expression culturelle afin de favoriser le développement des compétences artistiques.** On parle ici de danse, de sport, de musique, de peinture, de dessins, de street arts et d'exposition d'arts. Ixelles regorge de talents qui ne demandent qu'à s'exprimer! Ixelles se doit de refléter tous les citoyens qui vivent en son sein car la culture est au cœur de notre commune. **Nous souhaitons rendre l'art plus accessible, du point de vue du prix et de son caractère inclusif.** La liberté d'expression artistique est aussi fondamentale au développement des plus jeunes et des plus âgés, et contribue à l'éducation et l'épanouissement de tous. Notre objectif est de favoriser la culture personnelle et d'approfondir le contact avec les autres via toute forme d'expression tout en valorisant les bâtiments et les espaces publics.

Redynamiser la Maison de la solidarité : Parmi ces lieux d'expression artistique se trouve la Maison de la Solidarité encore trop peu connue par les ixellois. Pourtant, elle met à disposition un espace spécialement dédié et à disposition de tous en accueillant tout type de projet qui promeut l'art, la culture et la convivialité. L'inclusivité passe par la liberté d'expression de l'art dans ses diverses formes. DéFi souhaite **soutenir la Maison de la Solidarité** en remettant en lumière tous ses projets en cours et à venir.



IXELLES PLUS PROSPÈRE

NOTRE CONSTAT

Ixelles possède un terreau entrepreneurial d'une grande richesse et d'une grande variété, véritable moteur de notre économie et du dynamisme de nos quartiers. Les entrepreneurs pourtant, se trouvent encore trop souvent confrontés à une lourdeur administrative et de frais aussi chronophage que dévalorisante, ce qui a pour corollaire une fuite de nos talents qu'il est urgent d'endiguer. On a vu durant la crise Covid combien par ailleurs les commerces et horeca représentent le moteur de leur quartier, de son identité et du vivre-ensemble. Les entreprises qui s'installent à Ixelles contribuent également grandement à la création d'emplois au niveau local. Soutenir cette économie, c'est également soutenir de nouveaux projets créatifs pour répondre aux grands enjeux de demain. DéFI est le grand défenseur des intérêts des indépendants.

NOS PROPOSITIONS

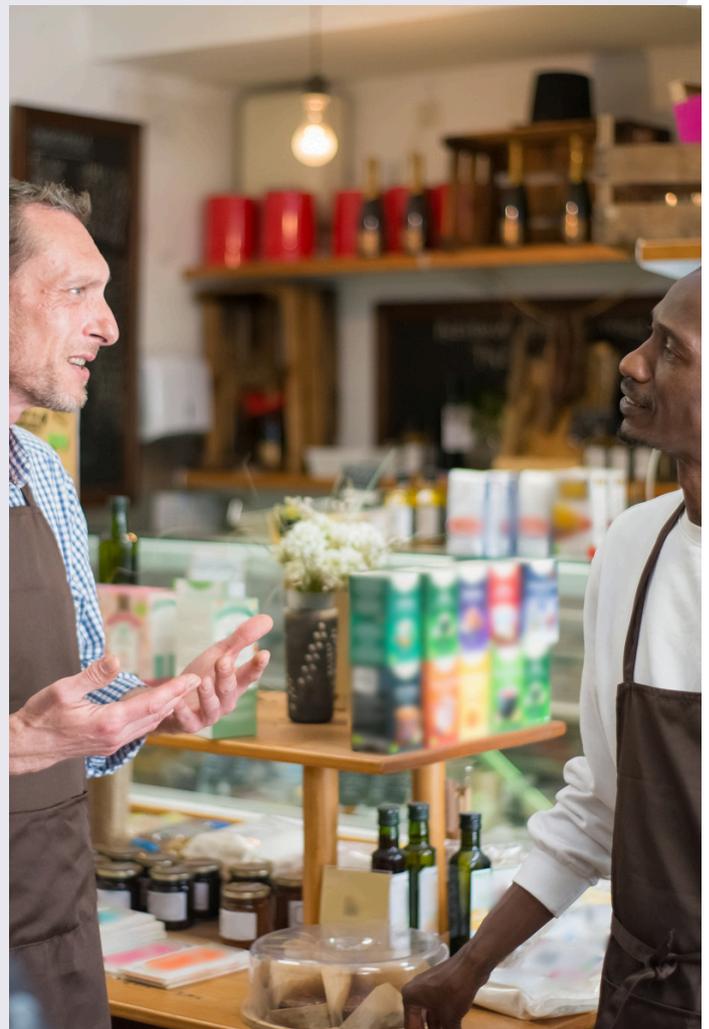
Revitaliser les quartiers commerçants : Ixelles regorge de quartiers commerçants comme la Chaussée d'Ixelles, le Cimetière d'Ixelles, le Chatelain ou encore Flagey pour n'en nommer que quelques uns. Les travaux et aménagements successifs de ces dernières années ont eu un impact sur la vie commerciale des ses quartiers. Il est donc primordial de revitaliser ceux-ci et leur redonner un espace propice à une activité commerciale florissante. Dans cette perspective, DéFI propose la **mise en place de politiques de rénovation des artères commerciales en termes de mobilité, d'aménagements urbains, de sécurité** afin de favoriser la revitalisation de celles-ci. La priorité sera donnée au Cimetière d'Ixelles. DéFI entend également **apporter un soutien logistique et financier aux projets dont le but est d'embellir et d'animer les quartiers commerçants** en mettant en place des appels à projets et budgets participatifs via les associations de commerçants. Les projets de **pop-up stores** sont également à encourager.



Des commerces accessibles aux PMR : Les commerces ixellois ne sont malheureusement pas encore tous accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). C'est parfois une question de logistique due aux contraintes liées à l'espace mais parfois également une question financière. DéFI soutient une politique fiscale favorisant le réaménagement des commerces pour assurer leur accessibilité pour tous. Dans cette optique, DéFI propose de **diminuer la taxation locale pour tous les aménagements de confort favorisant l'accès pour les PMR.**

Encourager et soutenir les marchés locaux : Nous avons de la chance, Ixelles compte de nombreux marchés présents sur le territoire ixellois quasi tous les jours. **Les marchés font partie intégrante de l'ADN ixellois** et favorisent le dynamisme des quartiers qu'ils occupent. Ne négligeons pas aussi l'aspect social des marchés qui constituent un lieu de rencontre entre les habitants des différents quartiers ixellois et au-delà des frontières de la commune. Lors de cette mandature, les maraîchers ont souvent été les premières victimes des travaux de réaménagement (Place Flagey et Place du Chatelain) et du manque de concertation et d'organisation qu'ils ont générés. DéFI propose de mettre en place un **véritable dialogue avec les maraîchers** tant du point de vue de l'organisation des marchés que des aménagements (mobilité et travaux) prévus.

Faciliter le quotidien des commerçants : Pour DéFI, il est essentiel que les commerçants soient **concertés lors des aménagements** les concernant tant au début que tout au long du processus de rénovation. Le contact doit être constant et immédiat pour faciliter la bonne continuation des activités commerciales. DéFI souhaite également **faciliter les démarches administratives** des enseignes désirant s'installer à Ixelles via **un point de contact unique, une coopération renforcée avec la Région, une information et une assistance claire sur les locaux commerciaux disponibles, les démarches et règles urbanistiques.** Il est primordial également de **simplifier et améliorer la digitalisation des procédures et démarches administratives.** S'agissant de la fiscalité, DéFI entend **concerter davantage les commerçants lorsqu'une nouvelle taxe est mise en place** en organisant régulièrement des concertations à cet égard.



Soutenir l'emploi local : L'activité économique de la commune d'Ixelles offre un potentiel énorme en matière d'emploi. Toutefois, la précarité à Ixelles semble avoir augmenté ces dernières années. Les demandes croissantes du CPAS attestent a priori de cette situation. Même si l'emploi est une compétence régionale et que nous devons espérer que le nouveau gouvernement bruxellois continuera dans la lancée des Ministres Gosuin et Clerfayt (DéFI), il en demeure que la commune possède certains leviers en la matière. DéFI propose donc de **faire rencontrer l'offre d'emplois locaux avec la demande locale en mettant la commune au centre de cette intermédiation**. L'employeur local a intérêt à avoir la main d'œuvre habitant le plus proche du lieu de travail, et d'améliorer le revenu moyen par habitant de sa propre zone d'achalandage. En matière de **jobs étudiants** également, les **services communaux de l'emploi et de l'économie se doivent d'être les premiers intermédiaires**, sans oublier les opportunités de synergies avec les ressources humaines des personnes bénéficiant du CPAS. DéFI souhaite également **stimuler l'esprit d'entreprise** en encourageant par exemple les **groupements d'employeurs locaux** ou en menant des **actions spécifiques pour soutenir l'esprit d'entreprise des jeunes**.



IXELLES MIEUX GÉRÉE



DéFI
Ixelles

AVANT PROPOS

Compte tenu du budget annuel important de la commune d'Ixelles (environ 200 millions d'euros), une **gestion responsable, transparente et optimale** des deniers publics est d'autant plus primordiale. La **bonne gouvernance** est encrée dans l'ADN du parti Défi depuis toujours. Lorsque notre parti est aux manettes d'une commune (Woluwé-Saint-Lambert, Auderghem, Schaerbeek), la bonne gestion est saluée. Pour cette raison, la partie "mieux gérée" de notre programme est plus détaillée que les autres avec une partie sur les constats et notre analyse de la gestion communale actuelle qui précèdera nos propositions. Celles-ci font échos aux autres parties de notre programme car, nous le savons, l'argent est le nerf de la guerre et toute proposition programmatique doit être adaptée à la situation budgétaire de la commune. Si ce n'est pas le cas, c'est tout simplement une promesse politique irréalizable. Chez DéFI, nous faisons la politique autrement en mettant en avant des mesures concrètes et qui peuvent être mises en place.

NOTRE CONSTAT

La majorité ixelloise actuelle a appliqué une feuille de route malheureusement trop connue, et dont les **conséquences financières** continueront à impacter les Ixellois.e.s, et ce bien après la clôture de cette mandature. D'autant plus que l'**accroissement exponentiel de la dette communale** n'est pas exclusivement, comme le Collège voudrait nous faire croire, le fait d'une explosion transitoire des dépenses due à la Covid et la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine. L'**augmentation historique de la fiscalité et des redevances communales**, elle, n'a rien de transitoire et aurait même vocation à continuer à augmenter plus rapidement que l'inflation en l'absence d'une **alternance progressiste, mais également responsable**.

Compte tenu de la **gravité de la situation**, il incombe en premier lieu d'**objectiver la situation financière** communale. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les comptes budgétaires publiés par la Commune d'Ixelles, sauf indication du contraire.

Accroissement exponentiel de la dette communale : Cette mandature a vu le quantum de dette communale bondir de €86m, soit une **augmentation de 48%**. Le collège explique la situation en faisant valoir que celle-ci résulte de la crise du covid et l'augmentation des coûts de l'énergie depuis 2022.



Sources : Comptes communaux.

Le montant pour 2024 correspond à une estimation prenant pour base le budget et sous l'hypothèse que le ratio entre dette de court terme et de long terme reste constant par rapport à 2023.

Nonobstant, les comptes de 2021 établissent l'incidence de la pandémie sur les finances communales lors des exercices 2020 et 2021 à €10.4m. Tandis que les comptes de 2023 quantifient l'effet de l'augmentation des coûts de l'énergie à €1m et le Budget 2024 à €1.4m.

Le collège s'appuie également sur l'incidence du choc inflationniste sur les dépenses ordinaires de personnel, qui sont effectivement indexées. Cependant, les principales recettes de prélèvement de la commune le sont tout autant. En effet, même en l'absence d'augmentation des centimes additionnels communaux, les bases de l'impôt des personnes physiques (IPP) et du précompte immobilier (PRI) sont également ajustées en fonction de l'évolution de l'indice de santé. En outre, nous verrons à continuation que **la majorité a procédé à une augmentation sans précédent des impôts**. Sans compter, que **l'augmentation de la dette accélère** lors des exercices 2023 et 2024.

Par conséquent, il apparaît qu'**aucune des raisons mobilisées par le collège n'arrive à justifier l'augmentation importante de la dette communale**. L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) dans son [Zoom sur Ixelles de 2024](#) établit d'ailleurs que **la dette communale per capita ixelloise est la plus élevée en RBC**.

Il est bon de rappeler que la magnitude de la dette communale finira par avoir un effet significatif sur les dépenses ordinaires de dettes à mesure que les emprunts de la commune devront être refinancés à des taux plus élevés suite à la détérioration de la solvabilité régionale dont la notation a été dégradée récemment ainsi que l'augmentation des taux. Ce phénomène prendra plusieurs années pour se matérialiser car la majorité des emprunts communaux ont une maturité s'étalant entre 2 et 5 ans.

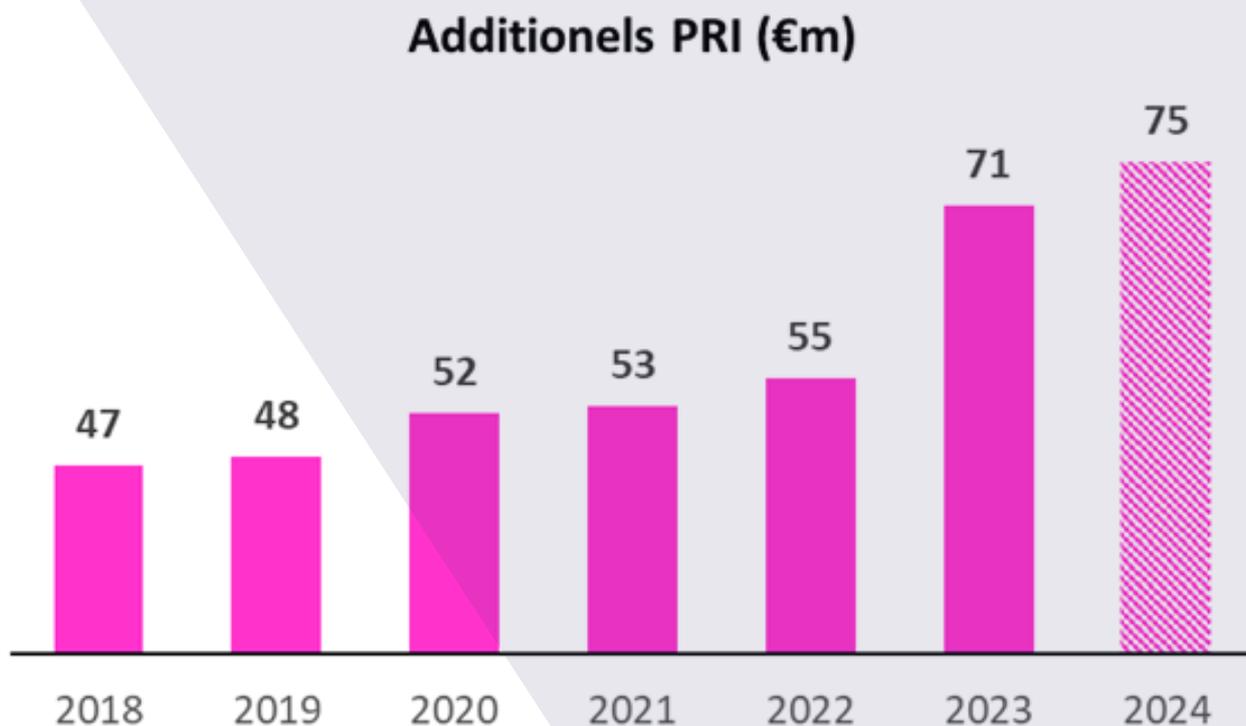
En outre, il sera complété par une croissance incompressible des dépenses extraordinaires ayant trait à la nécessaire rénovation énergétique du bâti communal, qui **en l'absence d'une alternative libérale sociale, continuera d'accroître le volume de la dette**. La combinaison de ces deux facteurs engendrera une explosion des charges de la dette qui ne pourra être compensée que par une augmentation des impôts ou une dégradation des services communaux.



Augmentation historique des prélèvements obligatoires et redevances grevant les Ixellois.e.s :

La majorité actuelle a acté une augmentation permanente des prélèvements obligatoires et redevances pour financer une hausse des dépenses liées à des facteurs transitoires (Covid et envolée des prix de l'énergie).

En effet, le collège a procédé à **deux augmentations des centimes additionnels au PRI, en 2019 et en 2023**, passant de 2.760 à 3.450, soit une progression de 25%, auquel vient s'ajouter l'**indexation du revenu cadastral**. Ceci a eu pour effet d'**augmenter la pression fiscale de cet impôt de 59%** lors de cette mandature.



La majorité argue que cette mesure épargne les propriétaires-occupants via la conservation de la prime Be-Home. Cependant, **in fine l'incidence fiscale finale ne grèvera pas les propriétaires bailleurs mais les locataires** ! Or selon l'IBSA, ceux-ci représentent **70% des Ixellois.e.s**. Un rapport de l'OCDE faisant l'inventaire de la littérature scientifique en la matière met en exergue qu'à terme, une augmentation de la fiscalité immobilière pesant sur les propriétaires sera entièrement répercutée sur les locataires dans les municipalités urbaines, spécialement celles où la tension du marché locatif est forte. L'article scientifique sous-tendant ces conclusions a été repris par la très prestigieuse American Economic Association. Ceci est donc en contradiction avec le fait que la majorité Ecolo-PS faisait du coût du logement son cheval de bataille programmatique.

La majorité actuelle a également usé d'autres leviers pour augmenter la pression fiscale : **les tarifs de stationnement et les amendes.**

Concernant les frais de stationnement, le collège argue qu'il n'a fait que mettre en application les tarifs de stationnement décidés au niveau de la Région bruxelloise et ne peut donc être tenu responsable de l'augmentation de ceux-ci. Il omet de préciser que les communes disposent d'un pouvoir discrétionnaire quant au tracé des zones, dont la couleur détermine les frais et la durée maximale de stationnement. Or, on ne peut que constater le faible nombre de zones bleues et vertes dans des quartiers pourtant résidentiels.

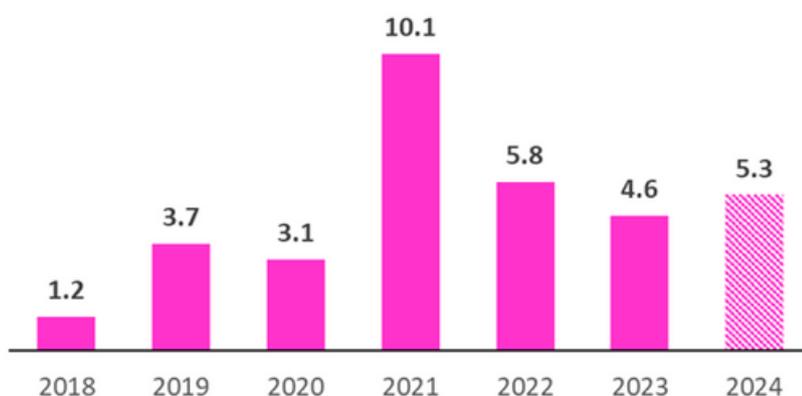
Ce constat est corroboré par l'**explosion des recettes de stationnement, qui ont augmenté de 236% lors de cette mandature.** En outre, la création de 3 secteurs distincts au sein de la commune, limite la validité de la carte de stationnement que les Ixellois.e.s possédant une voiture payent. Ainsi, un riverain à mobilité réduite de l'Avenue des Éperons d'Or devra s'acquitter de l'entièreté des tarifs de stationnement dans le quartier pourtant proche du Châtelain.

En ce qui concerne les **amendes**, le constat est sans appel. Celles-ci **ont augmenté de 359% au cours de la mandature** qui se clôture, passant de €1.2m à €5.3m. D'aucuns attribuent ce matraquage au manque de clarté de la signalisation délimitant les Zones à Accès Limité. Il demeure en tout cas que cette parafiscalité répressive ne correspond pas à la vision de DéFI.

Recettes de Stationnements (€m)



Amendes (€m)

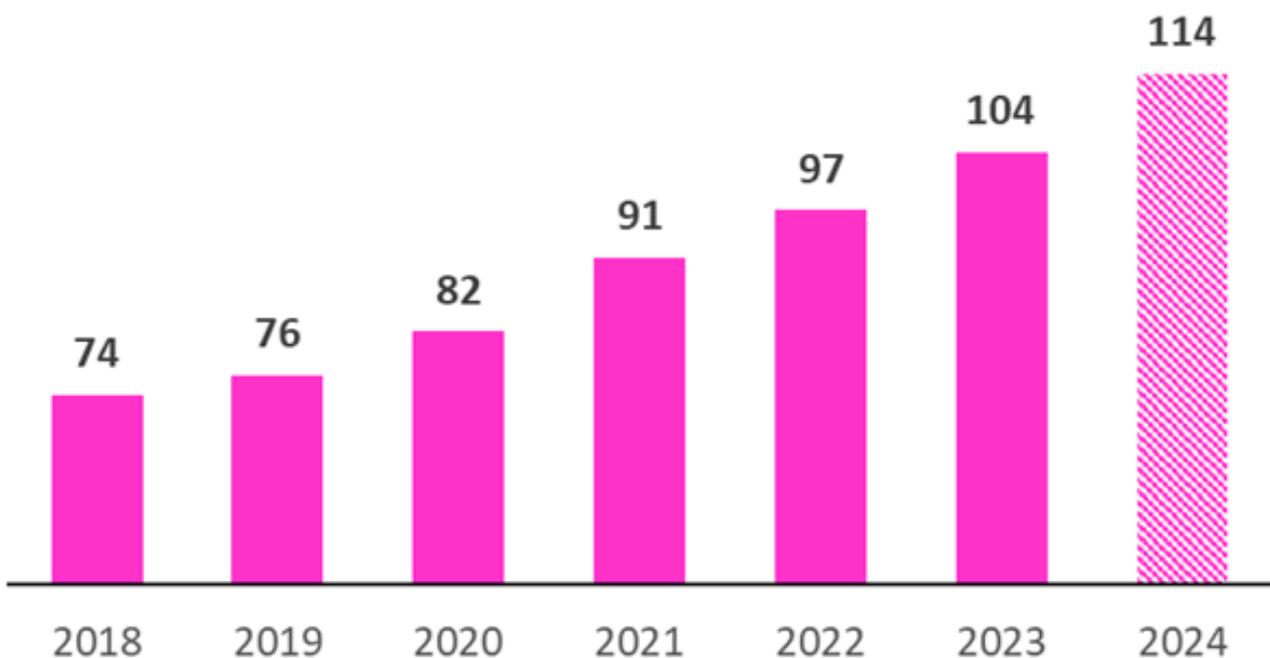




Accroissement incontrôlé des dépenses ordinaires de personnel : Nous verrons ici que la **rage taxatoire** dont a fait preuve la majorité trouve son origine dans l'hyperinflation des dépenses de personnel, et qu'en l'absence d'un changement de cap radical, l'auto-croissance de celles-ci sera supérieure à celle des recettes, et exigera donc de nouveaux matraquages fiscaux lors des prochaines mandatures.

Au cours de cette mandature, la majorité a chapeauté une **augmentation de 55% des dépenses ordinaires de personnel**, qui représentent aujourd'hui 48% des dépenses ordinaires de la commune (hors enseignement subventionné), contre 43% en début de mandat. À cet effet, il convient d'ajouter que selon l'IBSA, la commune d'Ixelles allouait déjà une proportion plus élevée de son budget (hors enseignement subventionné) que la moyenne régionale.

Dépenses de Personnel (€m)



Cette croissance est multifactorielle, trouvant sa source inter alia dans l'indexation des salaires, les revalorisations barémiques, l'instauration d'un second pilier de pension pour les agents contractuels, etc. Cependant, **DÉFI estime que cette croissance des dépenses liées au personnel communal n'est pas uniquement due à cette mécanique numérique et qu'il y a lieu d'optimiser la gestion de ce dernier.** A plusieurs reprises, notre Groupe a interpellé la majorité pour d'avantage de **transparence en matière de gestion des ressources humaines** en demandant une commission annuelle à ce sujet. Celle-ci n'a jamais eu lieu.

On pourrait avancer qu'in fine cette augmentation ne nuit pas à la pérennité financière de la commune dans la mesure où celle-ci a été financée par une augmentation permanente de la fiscalité communale.

Cet argument est néanmoins spécieux car les recettes communales, en l'absence d'augmentation de la fiscalité, croissent en tandem avec l'inflation. Or l'auto-croissance des dépenses de personnel est mécaniquement toujours supérieure à cette dernière, car viennent s'y ajouter l'ancienneté croissante du personnel et les revalorisations.

Par conséquent, en l'absence d'une nouvelle majorité mettant l'emphase sur la modernisation de la gestion du personnel visant à augmenter la productivité du personnel communal, le status quo ne peut que forcer les mandatures suivantes à continuer d'accabler d'impôts les Ixellois.e.s.

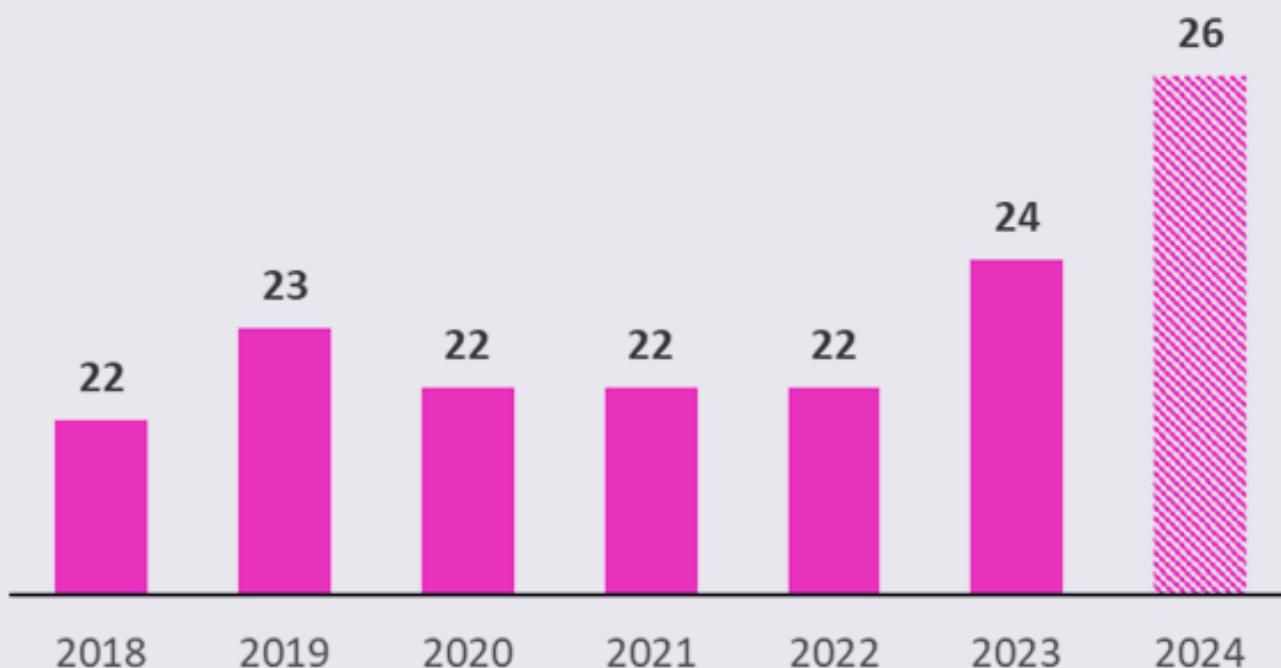


Insuffisance de la dotation de la Zone de police : Il serait démagogique et malhonnête d'imputer la responsabilité de la multiplication des fusillades ayant eu lieu sur le territoire ixellois à la majorité actuelle. En effet, celles-ci sont liées à des dynamiques propres au marché des stupéfiants qui sont majoritairement exogènes à la commune.

Il serait tout aussi déraisonnable de penser qu'une augmentation conséquente des moyens communaux alloués à notre Zone de police, notamment en vue de **promouvoir une police de proximité**, ne serait pas un des moyens nécessaires pour endiguer ce phénomène.

Toutefois, et compte tenu de ce contexte d'insécurité inquiétant, la majorité sortante a procédé à une **diminution réelle de la dotation communale de la Zone de police**. En effet, celle-ci a bénéficié d'une augmentation nominale de 17% lors de cette mandature, alors que l'indice de santé a quant à lui crû de 22%, ce qui correspond à une diminution réelle de la dotation d'environ 5%.

Dotations Zone de Police (€m)

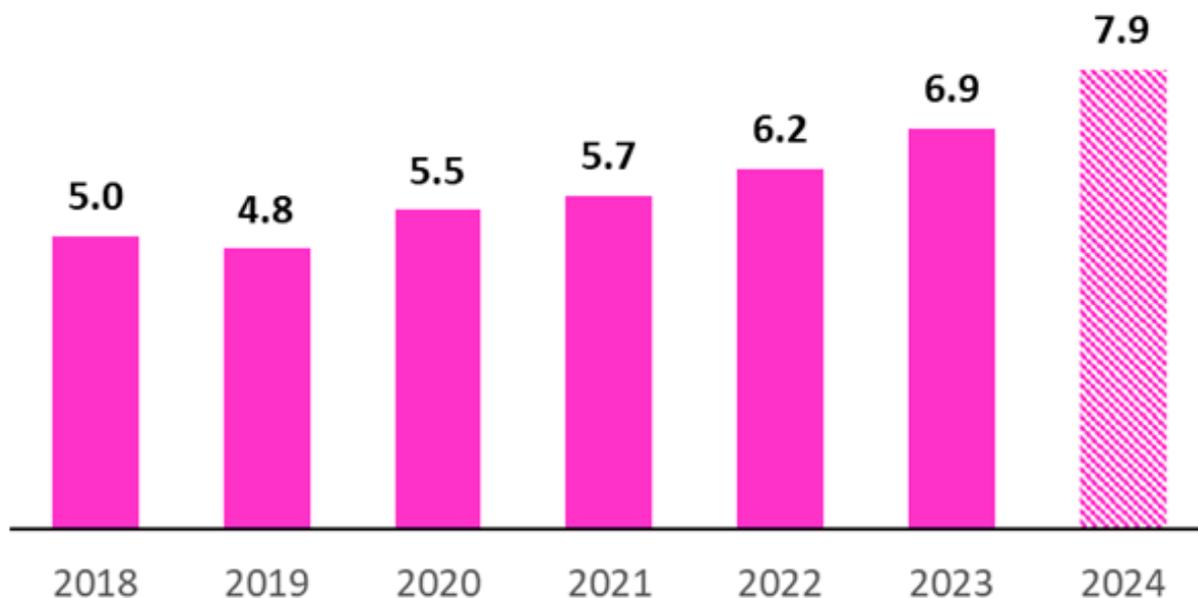


Cette cure austéritaire visant singulièrement les forces de l'ordre est d'autant plus incompréhensible qu'en même temps le collège ne s'est pas imposé les mêmes limites au moment de fixer la dotation communale du CPAS Ixellois.

Celui-ci a en effet vu sa dotation augmenter de presque 50%, c'est à dire presque 3 fois plus que pour la Zone de Police. Dotation qui est passée de €25.5m fin 2018 à €38m dans le budget pour l'exercice 2024.

À Ixelles la saleté n'est pas une fatalité, c'est un choix : De prime abord, l'augmentation des dépenses liées à la propreté publique pourrait sembler adéquate. Cependant, une courte promenade le long de toute avenue de notre belle commune convaincrat aussitôt quiconque du contraire. Le constat est sans appel ; **Ixelles est une commune sale !**

Dépenses Propreté (€m)



À l'occasion d'une interpellation lors du conseil du 25 janvier quant au délitement du cadre de vie du quartier des étangs d'Ixelles, la majorité avait mobilisé une étude régionale établissant à juste titre que l'accroissement de l'insalubrité au sein de la Région bruxelloise était due à un changement structurelles des habitudes suite à la pandémie, notamment :

- Une **augmentation marquée des festivités nocturnes**, notamment celles ayant lieu à l'extérieur
- Un **accroissement de l'assuétude et du sans-abrisme**
- Une **hausse de l'incivilité** de nos concitoyens

Face à cette hausse structurelle de la demande, la majorité a procédé à une augmentation de 57% des dépenses ayant trait à la propreté.

Cependant, les dépenses de personnel constituent environ 85% de cette masse budgétaire, et nous avons vu précédemment que les dépenses de personnel ont quant à elles augmenté de 55%. Cette augmentation n'est a priori pas due à une augmentation des effectifs mais à l'augmentation mécanique due à la revalorisation barémiques et à l'indexation des salaires. Il y a donc, dans les faits, eu une augmentation que très marginale du budget alloué à la propreté.

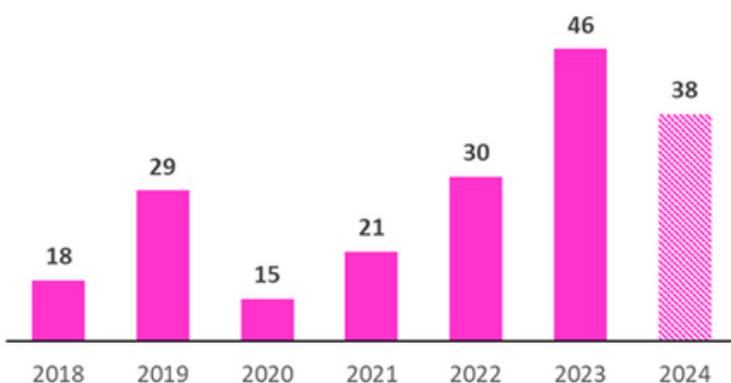
Le Bourgmestre a déclaré, lors de la session du conseil susmentionnée, qu'il ne saurait être tenu responsable de l'incivilité des usagers. Or, il convient de rappeler que l'hygiène publique est une des missions cardinales de l'échelon communal, et que le status quo est inacceptable.



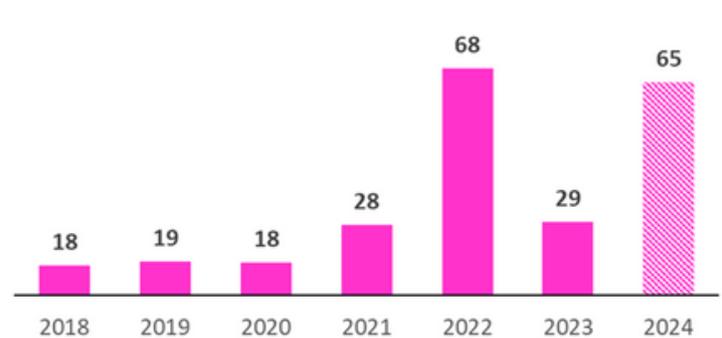
Manque d'investissement dans l'immobilier communal : La commune d'Ixelles est **propriétaire d'un important patrimoine immobilier** dont la valeur s'élevait à **€401m fin 2023**. Cependant, il s'agit d'une valorisation comptable qui ne permet pas de donner une image fidèle de l'ampleur de celui-ci.

Du reste, la commune ne fournit **pas suffisamment d'informations** au Conseil pour permettre à celui-ci d'exercer un contrôle démocratique sur la gestion de celui-ci, alors que les investissements y ayant trait sont principalement financés via un recours massif à l'emprunt. En effet, bien que les communes ne puissent avoir un résultat du service ordinaire déficitaire, et que la souscription de nouveaux emprunts ne peut jamais être comptabilisée comme une recette de dette, il n'en va pas même concernant le service extraordinaire. Les dépenses extraordinaires sont constituées pour l'essentiel des dépenses d'investissement. Celles-ci correspondent aux dépenses réalisées en vue d'accroître ou d'augmenter la fonctionnalité du patrimoine immobilier communal, à l'exclusion des travaux de maintenance. En outre, ces dépenses peuvent être couvertes par des recettes de dette, c'est-à-dire qu'en l'absence de réserves de trésoreries suffisantes, celles-ci engendrent une hausse corrélative de l'endettement communal.

Recettes Extraordinaires de Dette (€m)



Dépenses Extraordinaires d'Investissement (€m)



La commune n'est malheureusement pas aussi transparente que d'autres en Région bruxelloise concernant l'inventaire, l'état, l'affectation, l'efficacité énergétique, et la superficie de son patrimoine immobilier. Une analyse rigoureuse révèle des indices permettant de supputer que **la commune devra vraisemblablement mobiliser plusieurs centaines de millions d'euros lors des prochaines mandatures pour être en conformité avec les directives européennes en matière de performance énergétique du bâtiment.** Or, il s'agit d'un impératif pour atteindre des **objectifs climatiques raisonnables.**

À l'occasion d'une question écrite, l'administration nous a indiqué que seuls 13% des logements communaux disposaient d'un certificat PEB. La commune a d'ailleurs subi de plein fouet l'ordonnance régional limitant l'indexation des loyers des passoires énergétiques. Ceci explique pourquoi les revenus locatifs n'ont pas augmenté lors de l'exercice 2022, alors que l'indice de santé a grimpé de 8.2% cette année-là. Il est important de préciser qu'aucun élément suggère que la performance énergétique du reste des bâtiments communaux soit meilleure que celle de ses logements.

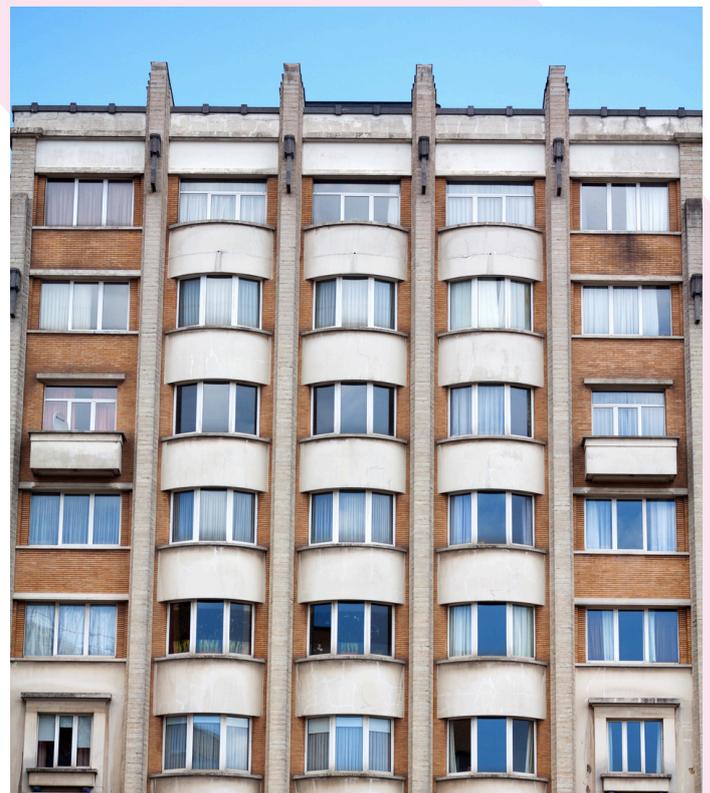
La commune possède **458 logements communaux**, mais ceux-ci ne constituent qu'une infime partie de son patrimoine immobilier. Viennent s'ajouter à ceux-ci les immeubles nécessaires au fonctionnement de la commune, ou loués à des ASBL à des prix en deçà de leur valeur de marché.

Nous regrettons la majorité Ecolo-PS n'ait pas réalisé d'études permettant d'objectiver et quantifier l'incidence budgétaire des investissements nécessaires à l'aménagement et l'adaptation du bâti et de l'infrastructure communale au dérèglement climatique. Malgré une augmentation sans précédent des recettes,

il apparaît que celle-ci a souffert d'un **sous-investissement chronique** tout au long de la mandature.

Il apparaît donc que ses priorités écologiques qui constituent pourtant un enjeu existentiel pour les générations futures n'ont pas été pris à bras le corps par la majorité. La majorité PS-Ecolo ajoute donc une dette environnementale à une dette communale pourtant déjà bien pléthorique. **DéFI a pour ambition de porter un projet permettant de financer de manière pérenne les centaines de millions d'euros d'investissement nécessaires, tout en maîtrisant l'augmentation de la dette, afin que celle-ci demeure soutenable.**

Face à ce constat, DéFI s'est mobilisé pour formuler une approche cohérente, pérenne, et responsable qui permettra à notre belle commune de naviguer la tempête budgétaire occasionnée par la majorité sortante tout en n'obérant pas les générations futures. D'autant plus qu'eu égard aux sacrifices auxquels les citoyen.e.s devront consentir dans le cadre des plans de transitions, les pouvoirs publics ont une obligation de résultat et d'exemplarité.



NOS PROPOSITIONS

DéFI étant un parti de responsabilité préconisant la **nuance, l'objectivation et l'expertise**, nous avons pour ambition de **rétablir une trajectoire budgétaire soutenable tout en dégageant les fonds nécessaires pour actualiser la transition énergétique d'Ixelles ainsi que notre agenda progressiste.**

Nous avons pour ambition d'**éviter une cure austéritaire** en rationalisant la part du budget allouée à des dépenses dont l'efficacité et l'effet multiplicateur est faible pour les réallouer à des fins correspondant aux missions essentielles de la commune, et pour alimenter des fonds de réserves qui permettront de financer les investissements tout en diminuant le recours à la dette.



Moratoire sur les prélèvements obligatoires et redevances grevant les Ixellois.es : Eu égard à la gravité de la situation budgétaire actuelle, le besoin criant d'investissements permettant d'actualiser la transition énergétique, et de renforcer les dispositifs d'hygiène publique, il serait **irresponsable et populiste de promettre une baisse de la fiscalité lors de la prochaine mandature.** Notre constat l'établit de manière irréfutable. Nonobstant, DéFI porte des valeurs libérales et s'engage à ce titre à **ne pas augmenter les impôts et redevances pesant sur les Ixellois.es.** Nous opérons ce distinguo car nous voulons garder l'option d'augmenter les centimes additionnels à la taxe régionale sur les hébergements touristiques, qui visent notamment les logements mis sur Airbnb. En effet, ceux-ci réduisent l'offre de logement sur le marché locatif de long-terme.

Priorisation de la qualité et efficacité de la dépense communale : DéFI à l'ambition de **minimiser le recours à l'emprunt pour financer la rénovation énergétique du parc immobilier communal**. Ceci requerra de dégager des bonis du résultat ordinaire tout en augmentant les dépenses ayant trait à la propreté. L'emphase sera donc mise sur la rationalisation des dépenses ordinaires, en se recentrant sur le triptyque propreté, transition écologique et sécurité. Notre programme prévoit un **doublage du budget alloué à la propreté suite à la réalisation des états généraux de la propreté**. Ceci représentera une dépense supplémentaire de €8m, pour permettre d'adapter nos services compétents aux changements structurels. En outre, nous nous engageons à réaliser **€25m d'investissements annuels (ajuster à l'inflation) en vue d'augmenter la performance énergétique du bâti communal et les mesures d'adaptation au dérèglement climatique**. Ces investissements ne seront financés par des emprunts qu'à hauteur de 25% pour garantir que la charge d'intérêt incrémentale puisse être couverte par les économies d'énergies. Actuellement, la majorité finance les dépenses extraordinaires via un recours à l'emprunt représentant 58% de celles-ci. Ce **véritable Green Deal Ixellois** sera également financé via une **réallocation des dépenses ordinaires s'élevant à €18.75m**. À ceci s'ajoute l'amointrissement des recettes de stationnements lié à notre nouveau plan de stationnement et la création d'une carte riverain unique. Nous estimons que cette dépense fiscale est de €3m. DéFI s'engage à financer ces mesures nécessaires en réalisant:

Réallocation des dépenses du personnel :

Les dépenses ordinaires de personnel constituent la **plus grande masse budgétaire communale**. Celles-ci représentaient **43%** du total des dépenses ordinaires en début de mandature, contre 48% aujourd'hui. **Notre objectif est de ramener celles-ci à 42% des dépenses ordinaires d'ici 2040, c'est-à-dire en ligne avec la moyenne en Région bruxelloise**. Ceci engendrerait **€15m d'économies nettes**, auquel viendrait s'ajouter €5m correspondant à une réallocation des dépenses de personnels existantes vers le service d'hygiène publique.

En outre, comme la dotation du **CPAS** a augmenté de 50% sous cette législature, une plus grande transparence quant à sa gestion s'impose. **Nous constatons en effet la présence de doublons avec le service d'aide sociale communale, et une collaboration insuffisante avec celui-ci**. D'ici la fin de la prochaine mandature, DéFI compte dégager **€6m d'économie en rationalisant et optimisant les différents services**.

Introduction d'une culture d'analyse d'impacts et d'évaluation des politiques communales :

Trop souvent, les décisions ayant une incidence budgétaire sont prises sans qu'il n'y ait une **objectivation des bénéfices sociaux** escomptés et un **contrôle de la proportionnalité entre ces derniers et leurs coûts**. Toute nouvelle dépense devra donc être considérée sous cet angle et ne pourra être entreprise si son opportunité n'est pas suffisamment étayée. Cette approche permettra de maîtriser l'évolution des autres dépenses ordinaires, de sorte que celles-ci demeurent alignées avec l'inflation.

Revue des dépenses existantes : Une majorité entraînée par **DéFI réévaluerait l'ensemble des budgets, poste par poste, pour établir le rapport coûts/bénéfices sociaux, et établir si les dépenses y afférant sont toujours opportunes**. En effet, les administrations publiques réajustent rarement leur budget à la baisse, même lorsque les programmes qu'elles financent ne sont plus pertinents. DéFI compte donc procéder à un **inventaire des dépenses dont la productivité et le multiplicateur social est faible**. Cet exercice aura pour objectif de dégager au minimum **€3m d'économie**.

Objectivation de l'octroi des subsides : DéFI reconnaît l'importance du milieu associatif pour créer du lien social et contribuer à l'épanouissement des Ixellois.e.s. Or nous avons pu constater que la politique d'octroi des subsides est souvent arbitraire en ce sens qu'elle n'est pas guidée à l'aune des priorités du collège. Souvent, les seuls critères retenus sont la nature du projet et son lien avec la commune d'Ixelles. **DéFI a pour volonté de professionnaliser le processus d'octroi via la création d'un Plan Subsides en amont, et dont les axes correspondent aux priorités programmatiques de la majorité.** Ceci a pour corollaire que les projets soumis au conseil devront non seulement être plus rigoureux quant à l'objectivation des bénéficiaires pour les ixellois, mais également justifier de leur alignement avec les priorités dudit plan. En outre, une attention particulière sera accordée à la qualité de la gouvernance des ASBL bénéficiaires de subsides communaux.

Par exemple, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est une des pierres angulaires de notre engagement. Par conséquent, une majorité DéFI priorisera l'octroi d'un subside de fonctionnement à une ASBL fournissant un hébergement d'urgence aux femmes victimes de violences conjugales plutôt que d'accorder une subvention à un projet relatif à la réalisation d'une transhumance urbaine de moutons, accompagnée d'une série d'animations ludiques [sic]. **Le but ici n'étant pas tant de diminuer le volume de subsides, qui du reste a considérablement augmenté, mais de garantir une plus grande optimisation de l'action communale.**



Meilleure gestion de la recette issue de la vente de Brutélé : La cession de la participation au capital de Brutélé que la commune détenait a permis à la commune de percevoir €23m en 2023, que le collège a décidé d'investir dans un placement de court terme sur le marché monétaire. Celui-ci a généré un produit d'intérêts net de l'ordre de €500k en 2024, ce qui correspond à un taux de rendement de 2.2%. Cependant, la charge des dépenses d'intérêt rapportée au volume de la dette communale s'élève à environ 7.7% selon nos estimations. Ceci signifie que la contrepartie passive de cette stratégie d'investissement coûte au moins 5 points de pourcentage plus cher que le rendement des actifs qu'elle finance.

Néanmoins, utiliser ce capital pour réaliser un remboursement anticipé des emprunts communaux les plus onéreux, que d'aucuns préconisent, ne constitue pas une option plus attractive car engendrant des frais de ruptures anticipés.

DéFI propose donc une stratégie d'investissement sur un horizon plus long permettant une plus grande souplesse en matière d'allocation des actifs, tout en maintenant un faible niveau de risque. Celle-ci impliquerait d'investir sur les marchés à rentes variables, via des placements dans des ETF (Exchange Traded Fund) indiciels offrant une excellente diversification à un moindre coût. Quant à l'allocation sur les marchés à rentes fixes, la courbe des taux continue de favoriser les maturités courtes, mais une partie du capital pourrait être allouée à des fonds indiciels obligataires de haute qualité crédit. Nous estimons que cette stratégie permettrait d'augmenter le rendement d'au moins €0.7m.

Tableau récapitulatif du Financement des Mesures DéFI

Service Ordinaire			
Sources de Financements	€m	Δ+ Dépenses Ordinaires	€m
Rationalisation des D.O. de Personnel	15.1	Propreté	(8.0)
Réallocation de D.O.P à l'hygiène publique	5.0	Plan de Stationnement	(3.0)
Optimisation des dépenses sociales	6.0		
Revue des dépenses	3.0		
Bonne gestion du capital Brutélé	0.7		
Total des sources	29.8	Total Δ+ Dépenses Ordinaires	(11.0)
Δ+ Resultat du Service ordinaire		19	
Service Extraordinaire			
Sources de Financements	€m	Δ+ Dépenses Extraordinaires	€m
Emprunts "Verts"	6.2	Investissements liés à la transitio	(25.0)
Fonds Propres	18.8		
Total des sources	25.0	Total Δ+ Dépenses Extraordinaires	(25.0)

Promotion de la productivité des fonctionnaires et des synergies :

La rationalisation des dépenses ordinaires de personnel auxquelles veut procéder DÉFI n'a rien d'austéritaire. En effet, celle-ci servira à financer une hausse historique des investissements nécessaires pour mener à bien la transition de notre commune. En outre, il n'est pas question de diminuer la qualité des services communaux. La rationalisation du personnel communal sera le fruit d'une véritable optimisation de la gestion de ressources humaines, où les besoins inhérents à chaque fonction seront évalués. En outre, les systèmes d'évaluations introduiront des indicateurs de performance pertinents, incitant aussi la diffusion des bonnes pratiques entre les différents départements, les suggestions du personnel menant à des améliorations, et une meilleure définition des attentes. L'accent sera également mis sur la promotion des synergies entre les différents services, et plus singulièrement entre le service d'aide sociale communal et le CPAS. **L'objectif est de pouvoir à terme ramener le ratio des dépenses de personnel à la moyenne régionale.** En d'autres termes, il s'agit de faire converger la productivité des fonctionnaires ixellois avec celles des autres communes de la Région bruxelloise, un objectif réaliste et atteignable.

Gestion innovante des logements communaux

: La majorité des logements sociaux sis à Ixelles sont du ressort de la SLRB. La part résiduelle correspond à 458 unités logement dont la commune d'Ixelles dispose. Actuellement, ceux-ci sont octroyés par ordre chronologique et pour des durées très longues. DÉFI propose de mettre un terme à une gestion d'un autre temps qui est en inadéquation totale avec une réalité caractérisée par un parc social insuffisant et des urgences sociales qui ne dépendent pas de la position dans une liste d'attente. À cet effet, DÉFI propose un véritable changement paradigmatique.

L'octroi de logement communaux se basera sur la soumission par le candidat preneur d'un projet de réinsertion sociale.

Celui-ci pourra prendre de multiples formes : une reprise des études, entreprendre une formation qualifiante, l'apprentissage d'une langue, etc. La durée du bail sera liée à celle du projet soumis (dans le respect de la réglementation sur les baux), et pourra au besoin être réajustée. Une telle gestion permettrait non seulement d'augmenter le taux de rotation des locataires sociaux, et donc amoindrir la pénurie, mais également d'éviter que le logement social soit une trappe à pauvreté. Le succès d'une telle expérience pourrait inciter le niveau régional à la généraliser à l'ensemble des logements sociaux en Région bruxelloise.



Un conseil communal mieux informé et exerçant un plus grand contrôle démocratique : Nos élues, qui siègent au conseil communal, ont toujours mis un point d'honneur à incarner une opposition constructive et responsable, garantissant le contrôle démocratique de l'action de l'organe exécutif de la commune. Nous avons pu constater qu'**une plus grande transparence pourrait améliorer non seulement l'action du conseil, mais également celle du collège.** Par exemple, à l'instar de la commune d'Etterbeek, Ixelles devrait publier un **inventaire de l'ensemble de son patrimoine immobilier**, en précisant pour chaque bien sa localisation, sa superficie, son PEB, son état, son affectation, la nature de son occupant, etc. En effet, eu égard aux investissements colossaux qui vont devoir être réalisés, il est difficile pour les conseillers de juger l'adéquation des investissements sans avoir une vue d'ensemble. Il est également impératif que la commune réalise **un véritable Plan Climat** avec une stratégie claire et chiffrée, qui soit publiée sur le site de la commune, et qui fasse l'objet d'un véritable suivi par le conseil et les citoyens. Il serait également bienvenu que la commune publie les **cahiers explicatifs des comptes**, car les comptes budgétaires publiés en ligne sont illisibles pour la majorité des Ixellois.e.s. Il en va de même dans la **transparence de la gestion du personnel communal** qui devrait être le sujet d'une présentation annuelle aux conseillers communaux.



NOS 10 PREMIERS CANDIDATS

1



Alexandra **PHILIPPE**

4



Christiaan **DELPORTE**

2



Patrick **MARTIN**

5



Anne-Sophie **OLBRECHTS**

3



Ornella **MUTONI**

6



Mboa **GEORGES**

7



Maeva **DARGAUD-TARQUIN**

9



Jasmine **ORBAN**

8



Lucas **PINCHART**

10



Mohamed **BOUDOUANI**
